

*A  
u  
b  
e  
r  
v  
i  
z  
i  
o  
n  
s  
à  
l  
a  
P  
a  
g  
e  
n  
o  
1  
5*

*Evolution du  
contexte local :*

*des difficultés  
&*

*des perspectives*



# SOMMAIRE

<b><u>Introduction</u></b> .....	<b>3</b>
<b><u>Au fil du temps de l'agriculture à l'industrie</u></b> .....	<b>4</b>
<b><u>Un défi ! Sortir de la précarité</u></b> .....	<b>6</b>
<b><i>Des origines ouvrières et cosmopolites</i></b> .....	<b>6</b>
<i>La population qui a diminué s'accroît maintenant</i> .....	6
<i>Proportionnellement plus de jeunes et de seniors</i> .....	7
<i>Les ménages isolés</i> .....	7
<i>Mais aussi des familles nombreuses</i> .....	7
<i>La diversification des nationalités</i> .....	8
<i>Un peu plus de naissances</i> .....	8
<b><i>L'enseignement : relever le défi de la qualité</i></b> .....	<b>9</b>
<i>Une faible scolarisation des enfants de 2 ans</i> .....	9
<i>L'aide scolaire : une question en débat</i> .....	9
<i>Les Albertivillariens collégiens concentrés dans la ville</i> .....	9
<i>Des Albertivillariens lycéens dispersés</i> .....	10
<i>Des résultats à améliorer</i> .....	13
<b><i>La protection de l'enfance, un effort soutenu</i></b> .....	<b>14</b>
<b><i>Un secteur économique en mutation et à redynamiser</i></b> .....	<b>15</b>
<i>Une inadéquation entre les emplois existant et la qualification de la population</i> .....	16
<b><i>Le chômage, un dur constat</i></b> .....	<b>18</b>
<i>Une population active faiblement qualifiée</i> .....	18
<i>Après l'embellie de l'an 2000, l'accès à l'emploi s'est dégradé</i> .....	19
<i>L'insertion économique : un outil de lutte contre l'exclusion</i> .....	21
<b><i>De bas revenus</i></b> .....	<b>22</b>
<i>De faibles revenus imposables</i> .....	22
<i>Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir d'une stabilisation ?</i> .....	24
<i>Les autres ressources liées à une situation spécifique</i> .....	25
<b><i>Le recours aux aides financières</i></b> .....	<b>28</b>
<i>Les aides financières accordées par l'Aide Sociale à l'Enfance</i> .....	28
<i>Les aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales</i> .....	29
<i>Les aides municipales accordées par le C.C.A.S.</i> .....	29
<i>Les aides pour le maintien de l'énergie</i> .....	30
<b><i>Des difficultés d'accès aux soins</i></b> .....	<b>31</b>
<i>Une faible ouverture de droits</i> .....	31
<i>Des structures de santé pour compenser une pénurie du privé</i> .....	33
<i>Le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes</i> .....	34

<b><i>L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité</i></b> .....	<b>35</b>
<i>Le parc de logements</i> .....	35
<i>L'habitat</i> .....	36
<i>Les constructions depuis 1999</i> .....	37
<i>Les aides au logement</i> .....	38
<i>Les logements spécifiques</i> .....	39
<i>Les demandeurs de logement</i> .....	39
<b><i>Réussir à diversifier l'offre de logements</i></b> .....	<b>40</b>
<b><i>Après une stagnation des bases de taxe professionnelle, une sensible amélioration s'amorce</i></b> ....	<b>41</b>
<b><i>Des dispositifs d'intervention pour redynamiser l'ensemble</i></b> .....	<b>41</b>
<b><u>Les chiffres clefs</u></b> .....	<b><u>43</u></b>
<b><u>Les publications de l'Observatoire de la Société locale</u></b> .....	<b><u>46</u></b>
<i>Publications régulières</i> :.....	46
<i>Publications en lien avec l'intercommunalité</i> :.....	46
<i>Répertoires</i> :.....	47
<i>Etudes et diagnostics locaux</i> :.....	47
<i>Etudes à partir de l'activité des services</i> :.....	47
<i>Divers</i> .....	48
<b><u>Index thématique</u></b> .....	<b><u>49</u></b>
<i>Liste des mots-clés</i> .....	49
<i>CARTES</i> .....	49
<i>CONSULTATION DE LA POPULATION</i> .....	49
<i>DELINQUANCE</i> .....	49
<i>DEMOGRAPHIE</i> .....	49
<i>DONNEES STATISTIQUES</i> .....	50
<i>ECONOMIE/EMPLOI</i> .....	50
<i>ENFANCE</i> .....	50
<i>ENSEIGNEMENT</i> .....	50
<i>ENVIRONNEMENT</i> .....	50
<i>ETRANGERS</i> .....	51
<i>HABITAT/LOGEMENT</i> .....	51
<i>INSERTION</i> .....	51
<i>JEUNES</i> .....	51
<i>NOMENCLATURES</i> .....	51
<i>RESSOURCES-PRECARITE</i> .....	52
<i>SANTE</i> .....	52

# Introduction

L'évolution du contexte local, que nous vous présentons, a été réalisée avec le concours de nombreux services municipaux et de partenaires locaux : Plaine Commune (service des études économiques), circonscription de l'aide sociale à l'enfance, Caisse d'allocations familiales, ANPE, Education nationale, éducateurs de prévention...

*L'essentiel des informations décrivant le contexte local est issu des Recensements de 1990 et de 1999. Les autres sources sont indiquées au cours du texte : Direction Générale des Impôts, Inspection académique, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Caisse Primaire d'Assurance Maladie... Un tableau récapitulatif d'indicateurs est inclus en fin de document.*

Le recensement contribue à pouvoir appréhender certaines dynamiques locales. Pour les compléter et les actualiser, nous avons recours aux informations transmises par les organismes sociaux. Celles-ci permettent de mesurer et suivre l'évolution de leurs activités. Elles donnent aussi une photographie des publics pris en charge dans le cadre de dispositifs à un moment donné. Elles ne couvrent pas l'ensemble des besoins sociaux et les phénomènes d'exclusion mais en procurent une approche.

L'analyse a été validée par les acteurs de terrain dont les secteurs d'activités sont abordés. Des réunions d'échange avec les partenaires institutionnels ont permis de modifier, compléter et valider les propositions d'analyse au vue des connaissances de chacun.

**A côté d'une stabilité de la population, une forte rotation existe dans les petits logements qui sont nombreux puisque plus de 40 % des ménages habitent dans 1 ou 2 pièces. En 1999, 30 % des ménages habitant dans 1 pièce avaient emménagé depuis moins d'un an. Aubervilliers est une étape pour une part de la population (jeunes et familles) en cours de parcours résidentiel, social et professionnel. De ce fait, la ville ne bénéficie pas de tous ses efforts d'accompagnement de ces populations qui tendent à partir une fois leur situation améliorée pour intégrer notamment des logements plus spacieux et/ou plus confortables.**

Des analyses plus détaillées existent. Elles abordent des approches thématiques réalisées en fonction des besoins municipaux.

Des monographies des 8 quartiers de la ville sont disponibles et publiées dans le numéro 14.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous remercions de nous communiquer vos réflexions ou des éléments complémentaires apportant un nouvel éclairage.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

## Au fil du temps de l'agraire à l'industrie

Commune de la petite couronne parisienne, la ville d'Aubervilliers compte 63 524<sup>1</sup> habitants au recensement de 1999. Avec 110 habitants à l'hectare, elle a une des densités les plus fortes de la Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> rang).

*Une identité locale liée à sa trajectoire historique marque cette banlieue ouvrière de la première couronne.*

*Du latin Alberti ou Auberti Villare, Villare signifiant domaine rural ou métairie, Aubervilliers doit son nom à la métairie d'un personnage, inconnu par ailleurs, appelé Albert ou Aubert.*

*La première mention d'Aubervilliers remonte à 1060.*

Village maraîcher au début du 19<sup>e</sup> siècle, Aubervilliers s'est développée avec l'industrialisation le long du canal ouvert en 1822 à l'Est de la ville. Il en découle une urbanisation non maîtrisée, particulièrement dans le quartier du Landy où les habitations sommaires côtoient les immeubles que les propriétaires fonciers destinent à leurs employés. Le quartier de la Villette, à la limite de Paris le long de la route de Flandre, développe une activité commerciale.

Après la guerre de 1914-1918, l'Est de la ville, resté maraîcher, est investi par la population s'éloignant des nuisances industrielles. La migration provinciale se double de celle des Portugais et des Espagnols. Vers 1925-1930, une immigration masculine d'Afrique du Nord répond à un manque local de main-d'œuvre.

De la Libération à 1972, la construction massive de logements sociaux est accompagnée d'une politique de développement des équipements publics : écoles, gymnases, théâtre, piscine, P.M.I. (Prévention Maternelle et Infantile), crèches...

Avec le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) adopté en 1979, la municipalité s'oriente vers une maîtrise du développement économique et urbain de la ville.

Le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.), approuvé par le Conseil Municipal en mars 1988, met en évidence le lien entre la structure du parc de logement de la ville, composé au recensement de 1990 d'un tiers de logements sociaux, et le fonctionnement de l'habitat. Les problèmes essentiels de l'habitat dans la commune sont résumés en quatre points dans le P.L.H.<sup>2</sup> :

- le congestionnement de l'Office,
- le départ de jeunes décohabitants du parc privé vers l'extérieur de la ville,
- l'arrivée de populations spécifiques en provenance de l'extérieur et leur concentration sur l'habitat privé,
- l'insalubrité du parc ancien.

Entre 1990 et 1999, Aubervilliers a connu une baisse de population (-6,5 %) liée, entre autres, à des mouvements migratoires et démographiques, et à l'évolution du parc de logements (-2,1 %) dans la ville.

Le nombre de résidences principales, logements occupés par des ménages, a régressé de 6,1 % sous l'effet croisé d'une diminution des logements – correspondant à la résorption d'habitat insalubre, soit moins de 1 666 logements, non compensée par de nouvelles constructions (+ 1 041 logements) dans la même période – et à l'accroissement de la vacance, principalement dans le parc de logements anciens.

<sup>1</sup> Population légale avec doubles comptes

<sup>2</sup> P.L.H. d'Aubervilliers, document d'étude

Du fait de son passé de ville industrielle capteuse de main d'œuvre, de sa situation géographique en 1<sup>re</sup> couronne parisienne et de son bâti composé d'un important parc ancien (37,5 % des logements ont été construits avant 1949), petit et en partie vétuste, la fonction de ville de migration perdue à Aubervilliers.

C'est aussi une ville de transit dans un parcours résidentiel voire une trajectoire sociale.

Les années 1960 marquent le début d'une désindustrialisation qui se répercute sur l'ensemble de l'activité économique locale. Tout en restant important, l'emploi salarié privé après avoir longtemps régressé, (passant de 23 511<sup>3</sup> salariés en 1975 à 21 774 en 1990 et à 18 076 en 2000) s'accroît rapidement en 2001 avec 21 252 travailleurs. La ville compte 1 971 entreprises du secteur privé en 2001, l'emploi dans le secteur public progresse avec 6 300 fonctionnaires en 1990 et 6 910 en 1999.

Le commerce local est confronté à une période économique peu dynamique avec une baisse du pouvoir d'achat de la clientèle albertivillarienne, mais aussi au peu d'attractivité de l'appareil commercial. Le nombre des établissements commerciaux décroît de 904 en 1988 à 828 en 1991.

Pour maîtriser son développement urbain et économique et redynamiser le contexte local, dans les années 80-90, la municipalité s'est orientée vers une politique foncière et la création de Z.A.C. (Zones d'Activité Concertée).

Aubervilliers a vu son bassin industriel se transformer et les emplois tertiaires progresser. L'industrie<sup>4</sup> qui comptait 41 % des emplois salariés du privé en 1975, a perdu en 15 ans 51 % de ses effectifs et ne présentait plus que 22,5 % des salariés en 1990. Il ne rassemble plus que 11 % des salariés en 2001. Devenus prédominants avec ceux du commerce (29 %), les emplois de services regroupent 45 % des emplois salariés du privé en 2001.

“ Cette situation dégradée doit s'apprécier au regard des mutations des années soixante-dix avec le départ lent mais constant d'entreprises, parfois encouragées par la DATAR, le manque de moyens pour restructurer en profondeur les capacités d'accueil d'entreprises de service, la prépondérance des activités commerciales contraintes par Paris, la volonté d'accueillir dans des conditions décentes les populations exclues de Paris par un urbanisme ségréatif et concentré dans certaines villes périphériques, etc. Cette logique d'accueil et ce souci de répondre à un besoin social majeur finit progressivement par se télescoper avec les contraintes financières d'une ville dont le tissu d'entreprises peine à muter de l'industrie vers le service offrant un volume d'emplois suffisants et de qualité. De ce fait, la ville est victime d'un “ effet de ciseaux ” avec une forte croissance des dépenses sociales liées à la persistance de la crise économique d'une part et une stagnation des recettes liée au manque d'attractivité d'entreprises générant de l'emploi, au profit de fonctions de négoce et d'entrepôt, à l'effet des exonérations bénéficiant aux plus démunis et non compensées en totalité par l'Etat, etc. Aubervilliers n'est pas la seule commune subissant de plein fouet ce type de mutations. ”<sup>5</sup>.

En novembre 1999, la création de Plaine Commune à l'instigation des villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse s'inscrit dans une démarche de coopération et de solidarité. Cette communauté de communes (2000) transformée en communauté d'agglomération (2001) vise, dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées, à inverser les dynamiques négatives imposées sur le territoire depuis des décennies, à éviter les concurrences tout en optimisant les complémentarités et harmoniser les politiques pour promouvoir les efforts de développement. En janvier 2003, l'Ille-Saint-Denis et Stains ont rejoint Plaine Commune. A compter de janvier 2005, Plaine Commune comptera 8 villes avec La Courneuve.

<sup>3</sup> source : Groupement des A.S.S.E.D.I.C. de la Région Parisienne (GARP)

<sup>4</sup> source : Recensement Général de la Population (RGP)

<sup>5</sup> source : synthèse de l'étude du cabinet A6 Conseil méthodes et organisation “*dynamique du territoire et de la population à partir de l'étude de la taxe d'habitation 1998/1999*”

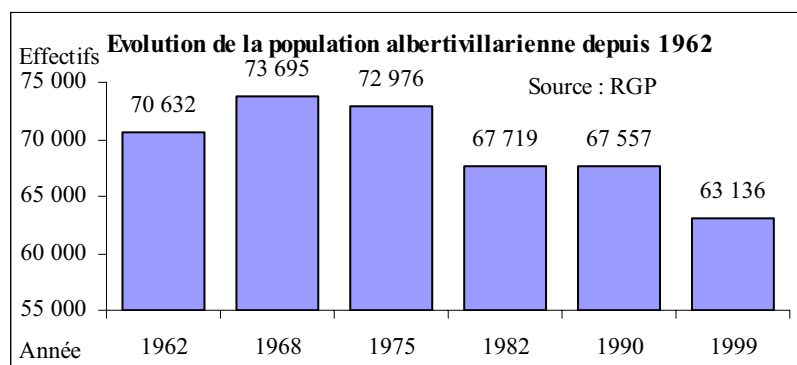
# Un défi ! Sortir de la précarité

## Des origines ouvrières et cosmopolites

La population d'Aubervilliers se caractérise par ses origines ouvrières et cosmopolites, et un faible niveau scolaire.

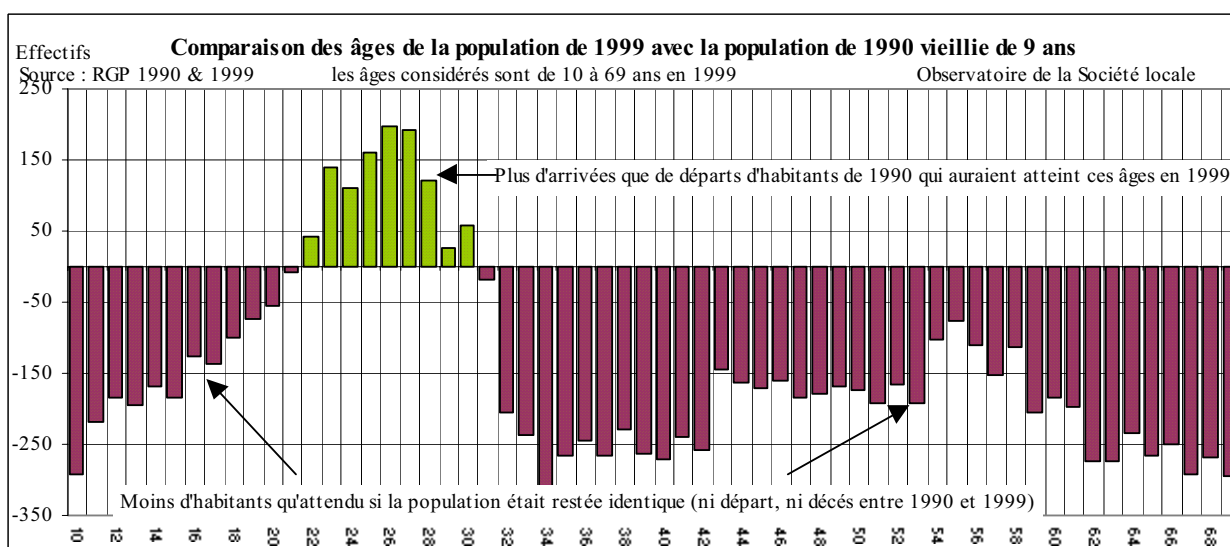
## La population qui a diminué s'accroît maintenant

À la date du recensement de 1999, Aubervilliers compte 63 136<sup>6</sup> habitants, soit une densité de 10 961 habitants au km<sup>2</sup>. La population est en baisse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a perdu 4 421 habitants soit -6,5 %. Depuis, du fait de nouveaux logements construits, la population de la ville s'accroît.



Ce phénomène est assez général dans les villes de la proche couronne et les arrondissements parisiens, toutefois Aubervilliers reste parmi les villes les plus denses de la petite couronne.

Le solde naturel (naissances-décès), positif, ne parvient pas à combler le solde migratoire (arrivées-départs) qui, nettement négatif, résulte d'un départ de familles non compensé par l'emménagement de jeunes adultes dans la ville.



<sup>6</sup> population sans double compte



## Proportionnellement plus de jeunes et de seniors

La répartition entre jeunes et moins jeunes est à peu près la même que la moyenne départementale. Les 2 880 habitants qui ont 75 ans ou plus représentent 4,6 % de la population (pour 4,3 % en 1990), cette proportion est de 4,7 % dans le département.

Evolution de la population de moins de 20 ans

Tranche d'âges	Effectifs	Variation		
	1999	75/82	82/90	90/99
0-4 ans	4 143	-354	179	-427
5-9 ans	4 630	-813	341	-73
10-14 ans	4 271	-578	-701	305
15-19 ans	4 006	-542	-575	-202
<b>Total</b>	<b>17 050</b>	<b>-2 287</b>	<b>-756</b>	<b>-397</b>

Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

Les 17 050 jeunes de moins de 20 ans représentent 27 % de la population, soit une progression de 1,2 point par rapport à 1990 ; à comparer avec 28% au niveau du département qui baisse de 0,5 point. La ville compte autant d'hommes (31 628) que de femmes (31 508).

## Les ménages isolés

Taille des résidences principales

	% 1 ou 2 pièces	% 3 ou 4 pièces	% 5 pièces ou +
Aubervilliers	41,7%	52,0%	6,4%
Seine-Saint-Denis	28,7%	57,3%	14,0%
Ile-de-France	32,2%	48,3%	19,5%

Source : RGP 1999

Taille des ménages

	% 1 pers.	% 2 à 4 pers.	% 5 pers. et +
Aubervilliers	35,4%	54,4%	10,2%
Seine-Saint-Denis	30,2%	58,5%	11,3%
Ile-de-France	34,6%	57,2%	8,2%

Source : RGP 1999

Les ménages<sup>7</sup> d'isolés sont fortement présents dans la ville qui compte plus de 2 ménages sur 5 logés dans 1 ou 2 pièces. Toutefois il existe une inadéquation entre la proportion de grands ménages (10,2 %) et celles des grandes résidences principales (6,4 %).

## Mais aussi des familles nombreuses

En 1999, Aubervilliers compte 9 720 familles ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 24 ans, soit une perte de près de 900 familles en 9 ans (10 604 familles en 1990).

Les familles avec enfant(s)

	Total	Familles ayant ... enfant(s) de 0 à 24 ans				% de familles ayant ... enfant(s) de 0 à 24 ans				Nombre total d'enfants de ...				
		1	2	3	4 ou +	1	2	3	4 ou +	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 16 ans	17 à 24 ans
Famille monoparentale	2 472	1 416	644	276	136	57%	26%	11%	6%	464	524	988	892	1 284
Couple	7 248	2 820	2 484	1 196	748	39%	34%	17%	10%	2 588	2 276	3 608	3 124	3 460
<b>Total 1999</b>	<b>9 720</b>	<b>4 236</b>	<b>3 128</b>	<b>1 472</b>	<b>884</b>	<b>44%</b>	<b>32%</b>	<b>15%</b>	<b>9%</b>	<b>3 052</b>	<b>2 800</b>	<b>4 596</b>	<b>4 016</b>	<b>4 744</b>
Vit dans une famille monoparentale en 1999										15%	19%	21%	22%	27%

Source : RGP 1999 au quart

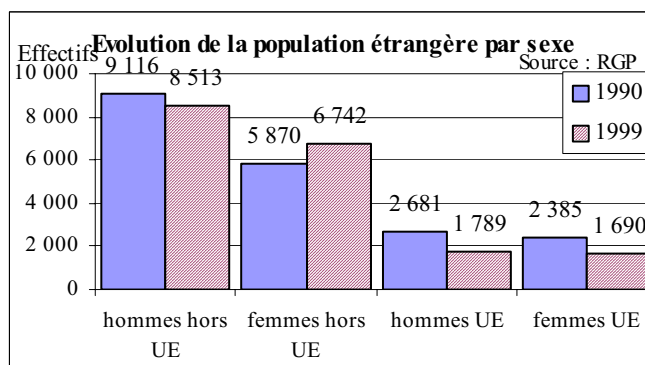
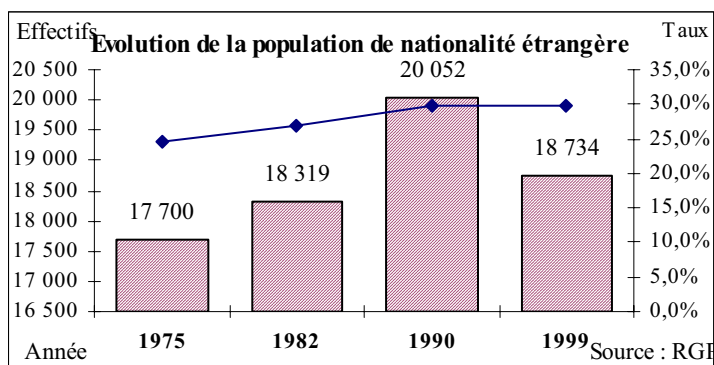
Le couple reste le modèle le plus courant : 3 familles sur 4. Toutefois le poids des familles monoparentales est conséquent : 25 % des familles, soit 2 472 familles contre 20 % en 1990.

D'après la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.), le nombre de familles allocataires isolées s'accroît, passant de 1 468 à 2 224 entre 1990 et 1999. Par ailleurs, l'effectif des familles de 3 enfants et plus progresse jusqu'en 1995, puis se stabilise et s'accroît dernièrement pour atteindre 2 087 familles en 2001. Ces grandes familles ont des difficultés certaines pour se loger dans un parc sous-dimensionné : 44 % de logements ont 1 ou 2 pièces en 1999. Ainsi, constatons-nous une sur-occupation de certains logements.

<sup>7</sup> Pour le recensement, un ménage correspond à l'ensemble des personnes vivant dans un logement quelle que soit l'existence ou non de liens de parenté.

## La diversification des nationalités

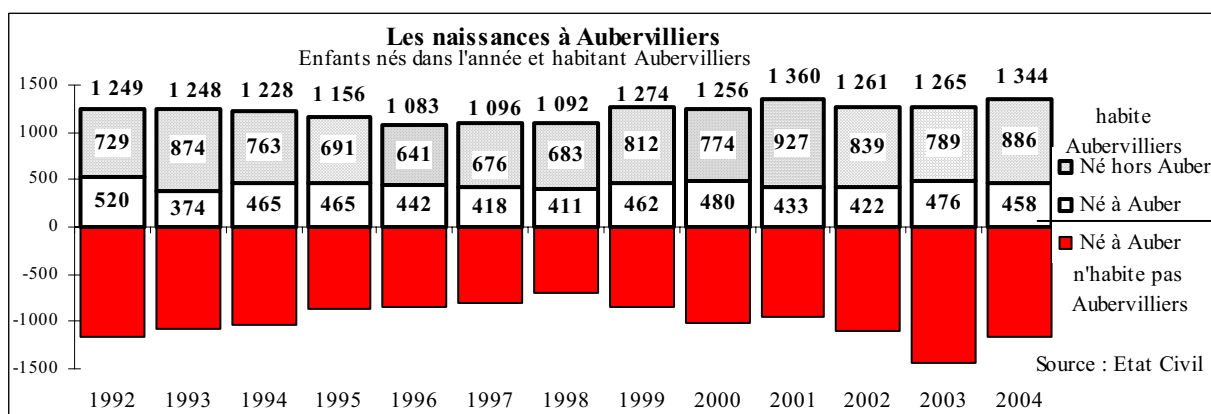
En 1999, le taux d'Albertivillariens de nationalité étrangère<sup>8</sup> est identique à celui de 1990 soit 29,7 % des habitants.



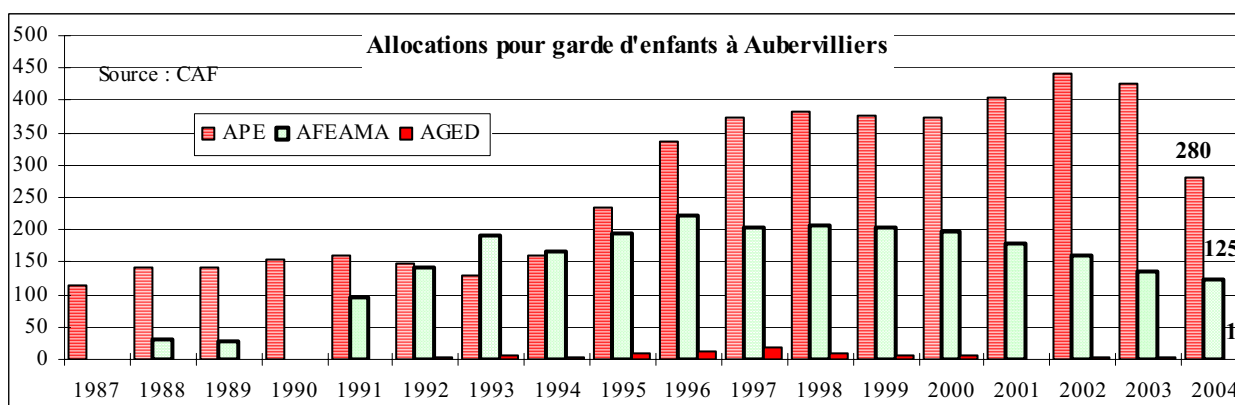
Ainsi l'effectif des personnes de nationalité étrangère vivant à Aubervilliers (18 734 personnes) régresse de 6,6 % soit -1 318 personnes donc légèrement plus rapidement que l'ensemble de la population (- 6,5 % entre 1990 et 1999). Toutefois, malgré la diminution, Aubervilliers a le taux d'étrangers le plus élevé du département après Clichy sous Bois (33 %). A Saint-Denis, il régresse de 28 % en 1990 à 26,2 % en 1999. La moyenne départementale est stable avec 18,7 % en 1999 pour 18,8 % en 1990.

L'immigration est de plus en plus cosmopolite.

## Un peu plus de naissances



Après avoir chuté entre 1995 et 1998, le nombre des naissances d'enfants habitant à Aubervilliers progresse et se stabilise autour de 1 300 par an ce qui réactualise la question de l'accueil de la petite enfance dans la ville.

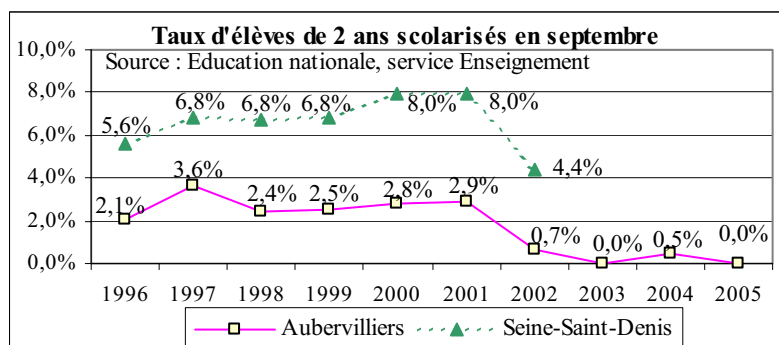


<sup>8</sup> Pour des facilités de lecture, nous emploierons souvent, l'adjectif « étranger » pour « de nationalité étrangère ».

## L'enseignement : relever le défi de la qualité

7 993 allocations de rentrée scolaire sont versées en 2003 aux Albertivillariens.

### Une faible scolarisation des enfants de 2 ans



Comme pour le département, le taux des enfants de 2 ans scolarisés à Aubervilliers chute depuis 2002. En septembre 2005, des enfants de 3 ans n'ont pu être scolarisés.

#### Nombre d'enfants scolarisés

en maternelle en septembre	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Effectif élèves	2 970	3 050	3 006	2 983	2 879	2 798	2 758	2 801	2 876	3 014	3 203
dont enfants de 3 ans	942	987	991	995		888	946	950	998	1 045	1 189
enfants de 2 ans	154	14	63	108	70	70	78	81	19	1	16
Taux d'enfants de moins de 3 ans d'attente	5,2%	0,5%	2,1%	3,6%	2,4%	2,5%	2,8%	2,9%	0,7%	0,0%	0,5%

Source : Service Enseignement

### L'aide scolaire : une question en débat

Une réflexion est en cours dans le cadre du contrat éducatif local pour appréhender les temps périscolaires globalement ainsi que leur articulation avec le rythme scolaire.

#### Effectif mensuel moyen des leçons surveillées

en élémentaire	90/91	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06
Scolarisés	4 619	4 626	4 779	4 712	4 697	4 725	4 781	4 697	4 729	4 663	4 581	4 481	4 372	4 318	4 352	4 419
Effectif moyen		873	791	749	648	579	602	588	613	753	630	644	613	636		
% de participation	19,5%	18,9%	16,6%	15,9%	13,8%	12,3%	12,6%	12,5%	13,0%	16,2%	13,8%	14,4%	14,0%	14,7%	16,1%	15,2%

Source : Service Enseignement

Les études du soir connaissent une baisse d'effectifs : en 1990/1991, 19,5 % des élèves y participaient, en 2003/2004, ils sont 15 % soit en moyenne 636 élèves par mois.

Une aide scolaire encadrée par des étudiants (1 encadrant pour 8 enfants) est proposée dans 4 maisons de l'enfance. En 2003/2004, 68 enfants y ont participé.

En décembre 2003, l'allocation d'éducation spéciale est versée par la C.A.F. pour 160 enfants. En 2003/2004, 72 Albertivillariens porteurs de handicap sont intégrés au système scolaire de façon collective (43) ou individuelle (29) : 49 dans le 1<sup>er</sup> degré et 23 dans le second degré.

### Les Albertivillariens collégiens concentrés dans la ville

L'effectif des Albertivillariens collégiens fluctue légèrement : 3 921 en 2004/2005, 3 924 en 2003/2004, 3 798 en 2002/2003 et 3 884 en 2001/2002.

92 % des Albertivillariens collégiens sont scolarisés dans la commune. Contrairement aux écoles privées, les collèges publics sont presque exclusivement fréquentés par des élèves de la ville.

### Scolarisation dans les établissements d'Aubervilliers en 2004/2005

		Albertivillariens	Non Albertivillariens	Total	% Albertivillariens
Public	Jean Moulin	758	42	800	95%
	Gabriel Péri	820	30	850	96%
	Diderot	567	7	574	99%
	Henry Wallon	442	9	451	98%
	Rosa Luxemburg	557	38	595	94%
Sous total		<b>3 144</b>	<b>126</b>	<b>3 270</b>	<b>96%</b>
Privé	Saint-Joseph	213	226	439	49%
	Notre-Dame-des-Vertus	217	120	337	64%
	Chne Or	30	148	178	17%
Sous total		<b>460</b>	<b>494</b>	<b>954</b>	<b>48%</b>
Total		<b>3 604</b>	<b>620</b>	<b>4 224</b>	<b>85%</b>

Source : Education Nationale

### Les collégiens scolarisés à Aubervilliers et hors Aubervilliers en 2004/2005

Effectifs des collégiens d'Aubervilliers			
<b>4 224</b>			
non Albertivillariens	Albertivillariens		
<b>620</b>	<b>3 604</b>		
<b>Albertivillariens collégiens</b>			
<b>3 921</b>			
<b>scolarisés hors Aubervilliers</b>			
	Total	public	privé
Seine-Saint-Denis	148	125	23
hors 93	169	82	87
	<b>317</b>	<b>207</b>	<b>110</b>

Source : Education Nationale

Albertivillariens collégiens			
<b>100%</b>			
<b>scolarisés hors Aubervilliers</b>			
	Total	public	privé
Seine-Saint-Denis	<b>4%</b>	3%	1%
hors 93	<b>4%</b>	2%	2%
	<b>8%</b>	<b>5%</b>	<b>3%</b>

Source : Education Nationale

### Les collégiens scolarisés à Aubervilliers et hors Aubervilliers en 2003/2004

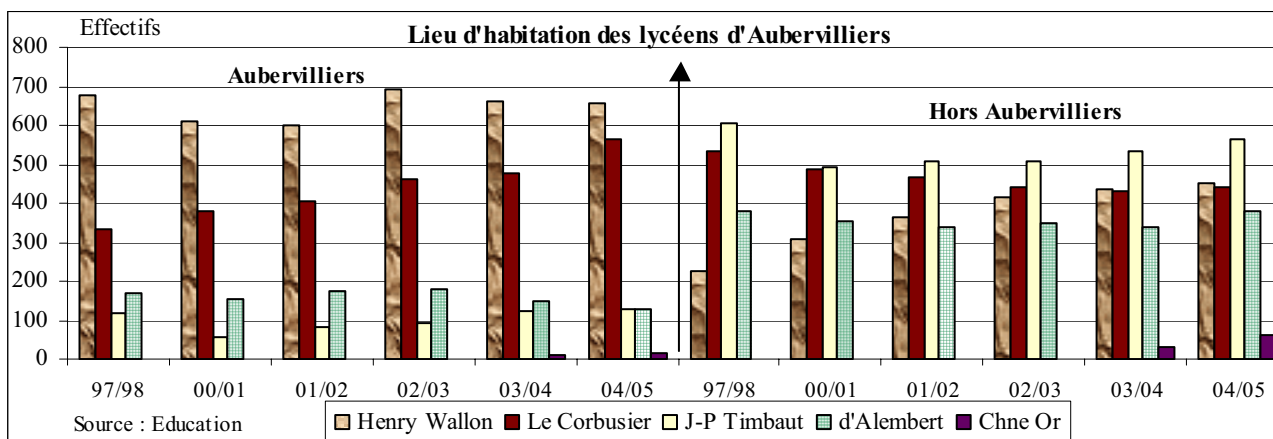
d'Aubervilliers					
<b>4 217</b>					
non Albertivillariens	Albertivillariens				
<b>600</b>	<b>3 617</b>				
<b>Albertivillariens collégiens</b>					
<b>3 924</b>					
<b>scolarisés hors Aubervilliers</b>					
	Total	public	privé	suivent une filière qui existe   qui n'existe pas	
Seine-Saint-Denis	153	130	23	151	2
hors 93	154	69	85	146	8
	<b>307</b>	<b>199</b>	<b>108</b>	<b>297</b>	<b>10</b>
à Aubervilliers					

Source : Education Nationale

En 2003/2004, l'évitement des établissements de la commune est sans doute en œuvre pour 297 collégiens.

## Des Albertivillariens lycéens dispersés

52 % des Albertivillariens lycéens sont scolarisés dans la commune. Leur présence dans les établissements d'Aubervilliers est très variable car les zones de recrutement dépassent largement la ville et varie en fonction des spécialisations des établissements.



**Scolarisation dans les établissements d'Aubervilliers**

	% Albertivillariens					
	1997/1998	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Henry Wallon	75%	66%	62%	63%	60%	59%
Le Corbusier	39%	44%	47%	51%	53%	56%
J-P Timbaut	16%	10%	14%	15%	19%	18%
d'Alembert	31%	31%	34%	34%	31%	25%
Chne Or					21%	19%
<b>Total</b>	<b>43%</b>	<b>42%</b>	<b>43%</b>	<b>45%</b>	<b>45%</b>	<b>44%</b>

Source : Education Nationale

Les filières d'enseignement existantes dans les lycées professionnels, en particulier, amènent des élèves à se déplacer dans différentes communes. A ceci s'ajoutent des choix individuels concernant l'établissement scolaire d'où, en 2004/2005 :

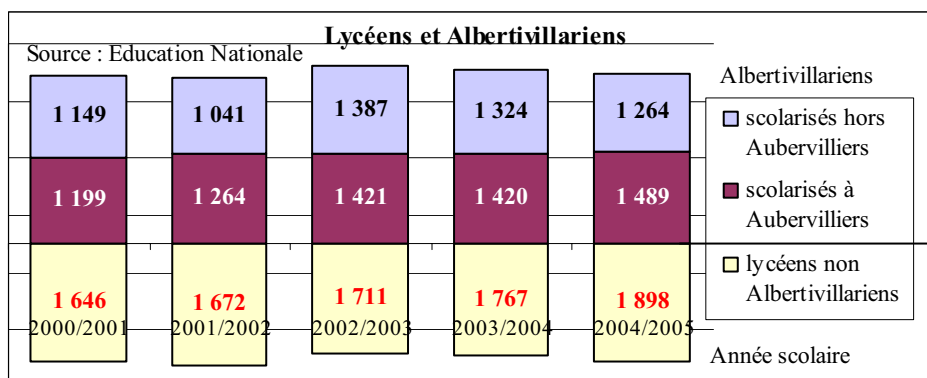
- ❖ 1 898 lycéens viennent étudier à Aubervilliers pour 1 767 lycéens en 2003/2004 et 1 672 en 2001/2002,
- ❖ 1 264 Albertivillariens s'expatrient dont 73 pour des classes qui n'existent pas à Aubervilliers contre 1 324 Albertivillariens en 2003/2004.

**Les lycéens scolarisés à Aubervilliers et hors Aubervilliers en 2004/2005**

<b>Effectifs des lycéens d'Aubervilliers</b>						
<b>3 387</b>						
non Albertivillariens	Albertivillariens	Près de la moitié des Albertivillariens lycéens est scolarisé hors de la ville				
1 898	1 489					
<b>Albertivillariens lycéens</b>						
<b>2 753</b>						
		<b>scolarisés hors Aubervilliers</b>		<b>suivent un niveau</b>		
		Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis		792	683	109	743	49
hors 93		472	268	204	448	24
Source : Education Nationale		<b>1 264</b>	<b>951</b>	<b>313</b>	<b>1 191</b>	<b>73</b>
		à Aubervilliers				

<b>Albertivillariens lycéens</b>						
<b>100%</b>						
		<b>scolarisés hors Aubervilliers</b>		<b>suivent une filière</b>		
		Total	public	privé	qui existe	qui n'existe pas
Seine-Saint-Denis		<b>29%</b>	25%	4%	27%	2%
hors 93		<b>17%</b>	10%	7%	16%	1%
		<b>46%</b>	<b>35%</b>	<b>11%</b>	<b>43%</b>	<b>3%</b>
Source : Education Nationale		à Aubervilliers				

En 2003/2004, hors Albertivillariens, les lycéens viennent de 108 villes différentes dont 36 de Seine-Saint-Denis. Les domiciliations les plus fréquentes sont La Courneuve (431 lycéens pour 384 lycéens en 2001/2002), Pantin (152 lycéens), Saint-Denis (137 lycéens), Stains (103 lycéens pour 122 lycéens en 2001/2002) et Bobigny (94 lycéens pour 105 lycéens en 2001/2002).



En 2004/2005, les lieux de scolarisation les plus fréquents des Albertivillariens lycéens, en Seine-Saint-Denis, sont La Courneuve (169 lycéens contre 194 lycéens en 2001/2002) suivi de Saint-Denis (166 lycéens similaire à 2003/2004) et Pantin (117 lycéens contre 126 lycéens en 2003/2004). Dans la capitale, Albertivillariens 409 lycéens sont scolarisés contre 432 élèves en 2003/2004.

**Lieu de scolarisation des Albertivillariens**

Ville	Effectifs
<b>Aubervilliers</b>	<b>1 489</b>
<b>Seine-Saint-Denis</b>	<b>792</b>
<b>Paris</b>	<b>409</b>
<b>autre Ile de France</b>	<b>52</b>
<b>hors Ile de France</b>	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>2 753</b>

Source : Education Nationale

Ces scolarisations à l'extérieur de la ville correspondent parfois à une volonté d'échapper au contexte local. Seulement 73 lycéens suivent un niveau scolaire qui n'existe pas dans la commune dont 24 hors du département.

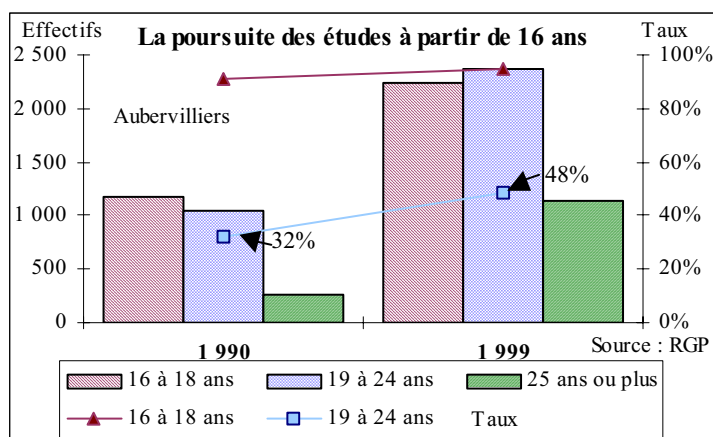
**Scolarisation des Albertivillariens lycéens hors de la ville en 2004/2005**

Libellé d'études qui, à Aubervilliers,	Seine-Saint-Denis			hors 93			Total
	public	privé	Total	public	privé	Total	
existe	647	96	743	249	199	448	1 191
n'existe pas	36	13	49	19	5	24	73
<b>Total</b>	<b>683</b>	<b>109</b>	<b>792</b>	<b>268</b>	<b>204</b>	<b>472</b>	<b>1 264</b>

Source : Education Nationale

En 2004/2005, l'évitement des établissements de la commune est sans doute en œuvre pour 1 191 lycéens : des secondes professionnelles (171 lycéens) et générales et technologiques (152 lycéens), des terminales BEP (170 lycéens) et générales et technologiques (155 lycéens), des premières générales et technologiques (130 lycéens). Mais les libellés détaillés n'ont pas été communiqués et nous ne connaissons pas les options choisies (comme classe musicale).

## Des résultats à améliorer



Le taux de scolarisation des jeunes s'accroît, toutefois 28 % des jeunes de moins de 25 ans sortis du cursus scolaire n'ont aucun diplôme en 1999. Alors qu'en 1990, 264 des "plus de 24 ans" poursuivaient des études, leur effectif passe à 1 144 en 1999.

Le niveau scolaire à Aubervilliers est plus faible qu'ailleurs : les résultats des tests de 6<sup>e</sup> sont inférieurs à ceux de l'académie.

La question de la scolarisation se pose régulièrement dans la ville pour des personnes arrivant de l'étranger tout comme pour les 743 jeunes de 15 à 24 ans arrivés depuis moins de 9 ans en France pour lesquels la formation professionnelle est parfois préoccupante.

### Mobilité de la population entre 1990 et 1999

	migrant	% de migrant	Dont population arrivée				Soit	
			d'une autre ville du 93	d'un autre département d'IdF	de province	des DOM/TOM	de l'étranger	% d'arrivée de l'étranger
15-24 ans	2 739	33,9%	471	923	485	117	743	9,2%
25-29 ans	2 863	55,9%	446	826	730	144	717	14,0%
Aubervilliers	20 971	33,2%	4 055	8 689	2 889	577	4 761	7,5%
Seine-Saint-Denis	475 153	34,4%	155 789	182 949	64 798	11 747	59 870	4,3%

Source : RGP 1999

Près de 2 000 Albertivillariens (1 997) âgés de 25 à 39 ans habitaient dans un pays étranger en 1990. Même si certains viennent d'un pays francophone, les questions de l'apprentissage du français et de l'insertion professionnelle de personnes n'ayant pas suivi le cursus scolaire en France sont récurrentes dans la ville.

Dans l'ensemble, la population d'Aubervilliers non scolarisée de 15 ans et plus est peu diplômée même si une notable amélioration est enregistrée en 9 ans avec un millier de personnes de plus ayant un diplôme supérieur à BAC + 2.

### Evolution du niveau de diplôme de la population de 15 ans et plus non scolarisée

Niveau de diplôme	Aubervilliers				Seine-Saint-Denis		Ile-de-France	
	1990	%	1999	%	1999	%	1999	%
Aucun diplôme	20 285	41,5%	14 879	33,2%	235 297	24,4%	1 264 685	16,2%
CEP	8 892	18,2%	6 818	15,2%	146 767	15,2%	996 594	12,7%
BEPC	3 462	7,1%	3 910	8,7%	90 840	9,4%	685 458	8,8%
CAP BEP	8 670	17,7%	9 321	20,8%	226 272	23,5%	1 603 012	20,5%
BAC Brev profes	4 156	8,5%	4 788	10,7%	118 932	12,4%	1 087 833	13,9%
Diplôme niv BAC+2	1 916	3,9%	2 666	5,9%	75 331	7,8%	843 860	10,8%
Diplôme de niv sup	1 485	3,0%	2 433	5,4%	69 366	7,2%	1 337 524	17,1%
Total	48 866	100,0%	44 815	100,0%	962 805	100,0%	7 818 966	100,0%

Source : RGP 1990 & 1999

# La protection de l'enfance, un effort soutenu

## Les mesures éducatives en milieu ouvert

Nb enfants présents au 31 décembre	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
AEMO (Justice)	105	154	164	163	167	180	188	179	175	134	155
Action éducative à domicile (Administrat	39	37	27	20	15	18	16	20	25	14	36
total	<b>144</b>	<b>191</b>	<b>191</b>	<b>183</b>	<b>182</b>	<b>198</b>	<b>204</b>	<b>199</b>	<b>200</b>	<b>148</b>	<b>191</b>

Source : ASE

Le nombre de mesures administratives ne reflète pas la totalité des besoins de la ville. Il correspond aux capacités de prise en charge du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (A.S.E). Parallèlement à ces prises en charge, suite aux réunions pluri-professionnelles des travailleurs sociaux ou à la demande de l'inspecteur de l'aide à l'enfance, 131 évaluations des situations familiales ont été sollicitées en 2002. 72 évaluations, d'une durée moyenne de 3 mois, ont été menées à terme, 25 étaient en cours de réalisations en fin d'année et 35 toujours en attente.

De 1993 à 2002, nous constatons un accroissement du nombre de jeunes suivis pour des actions éducatives dues à des décisions judiciaires plus nombreuses, tandis que globalement le nombre de mesures administratives régresse. Parallèlement, l'effectif des jeunes placés restait stable jusqu'en 1998 et progresse fortement en 1999 puis se stabiliser entre 2000 et 2004.

En 2002, à Aubervilliers, la circonscription de l'A.S.E a pris en charge 80 nouveaux placements d'enfants dont 8 concernant des jeunes mineurs arrivant de Roissy (sans compter les mineurs errants qui sont principalement issus des communautés chinoise et roumaine) .

## Les mineurs et jeunes majeurs placés

Nb enfants présents au 31 décembre	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Placement direct justice	nc	nc	nc	67	62	72	64	56	51	48	48
Prise en charge physique ASE	<b>178</b>	<b>185</b>	<b>174</b>	<b>180</b>	<b>190</b>	<b>231</b>	<b>226</b>	<b>230</b>	<b>214</b>	<b>215</b>	<b>208</b>
dont pupilles	9	8	8	7	7	5	4	8	12	8	7
décisions judiciaires	116	138	126	124	122	149	148	168	153	121	134
décisions administratives	53	39	40	49	61	77	74	54	49	86	67

Source : ASE

## Nombre de lits dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance

janvier	Seine-Saint-Denis			Ile-de-France	France métropol.
	1995	1996	2001	2003	
Etablissement d'accueil mère-enfant	23	102	143	102	4 097
Pouponnière à caractère social				0	659
Foyer de l'enfance	305	162	173	173	9 675
Maison d'enfants à caractère social	409	410	381	378	41 159
Centre de placement familial social	127	175	175	175	11 124
Autres				0	162
Total	<b>864</b>	<b>849</b>	<b>872</b>	<b>828</b>	<b>66 876</b>
Taux d'équipement pour 1 000 jeunes de - de 20 ans			<b>2,16</b>	<b>2,05</b>	<b>3,98</b>
					<b>4,46</b>

Source : DRASS - Enquête ES - FINISS - Ministère justice

Le taux de lits disponibles en Seine-Saint-Denis est moitié plus faible que pour l'ensemble de l'Ile-de-France alors que les besoins concernant la protection de l'enfance sont flagrants.



## Un secteur économique en mutation et à redynamiser

Entre 1990 et 1999, le nombre des emplois a chuté de plus de 4 000 unités, soit 13,6 % en 9 ans. En 1999, l'effectif des salariés du secteur public a progressé et atteint 6 910. Depuis le dernier recensement, de nouvelles entreprises se sont implantées et le nombre des emplois progresse.

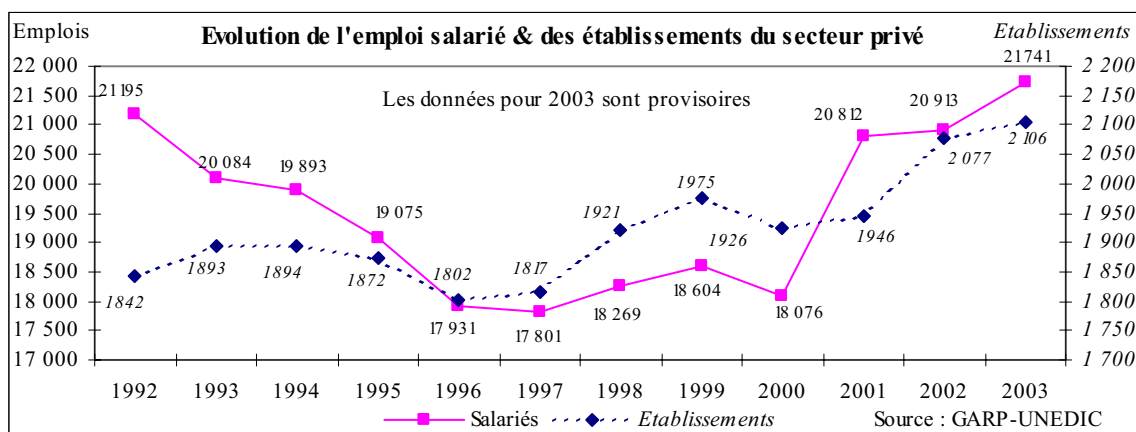
### Evolution des emplois à Aubervilliers

	1975	1982	1990	1999
Nb d'emploi dans la ville	28 925	27 796	29 780	25 734

Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

Longtemps dominée par quelques grandes entreprises du secteur industriel, la ville d'Aubervilliers a entamé une laborieuse reconversion de son activité économique.

Un tissu dense de P.M.E. jouxte des centres de recherche de dimension internationale (Rhodia du groupe Rhône Poulenc avec 1 000 salariés et Saint-Gobain avec 500 emplois).



Malgré un faible taux de croissance négatif sur une dizaine d'années (- 1,3 %), l'emploi privé est marqué par trois périodes contrastées : il décroît fortement de 1992 à 1997 pour se stabiliser entre 1998 et 2000 puis retrouver une croissance certaine de 2001 à 2003.

En revanche, les entreprises enregistrent non seulement, sur l'ensemble de la période, un taux de croissance de 14,3 % qui résulte principalement de la période 1998-2003 avec une forte progression en 2002 (6,7 %).

La taille moyenne des établissements du secteur privé décroît. Elle passe de 16,3 salariés en 1975 à 13,5 en 1990 et à 9,4 en 2000, puis remonte à 10,3 en 2003 d'après les données provisoires du GARP.

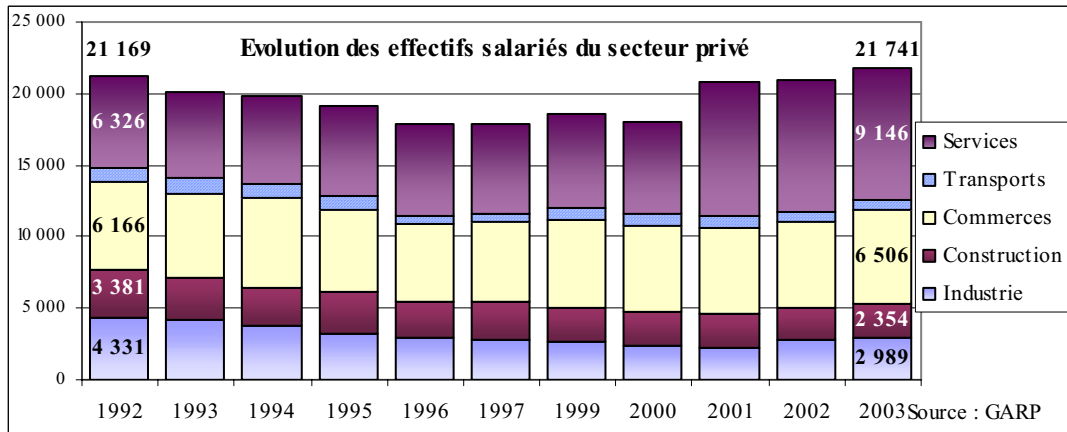
### Evolution des entreprises et des salariés selon la taille des entreprises

		1 - 4	5 - 9	10 - 19	20 - 49	50 - 99	100 - 199	200 - 499	500 et +	Total
1990	Entreprises	852	351	183	139	49	25	10	2	1 611
	%	86%			14%					
	Salariés	1 770	2 419	2 572	4 180	3 430	3 481	2 704	1 218	21 774
	%	31%			69%					
2000	Entreprises	1 182	383	178	114	25	20	6	1	1 909
	%	62%	20%	9%	6%	1%	1%	0%	0%	100%
	%	91%			9%					
	Salariés	2 413	2 587	2 404	3 580	1 678	2 932	1 862	600	18 056
	%	13%	14%	13%	20%	9%	16%	10%	3%	100%
	%	41%			59%					
2003	Entreprises	1 354	383	188	118	33	16	12	2	2 106
	%	64%	18%	9%	6%	2%	1%	1%	0%	100%
	%	91%			9%					
	Salariés	2 820	2 496	2 542	3 651	2 332	2 226	3 965	1 709	21 741
	%	13%	11%	12%	17%	11%	10%	18%	8%	100%
	%	36%			64%					

Source : G.A.R.P - secteur privé -

Sectoriellement, le commerce continue depuis 1992 à occuper une place importante et l'industrie semble se démarquer des autres secteurs en affichant des taux de croissance de 21,6 % en 2002 et 8,6 % en 2003 pour l'emploi. Autrement, les établissements de plus de 200 salariés se caractérisent singulièrement dans des activités de services.

La mutation des secteurs d'activité se poursuit avec l'expansion du tertiaire au détriment jusqu'à récemment de l'industriel. Le poids de l'emploi industriel est ainsi passé de 39 % en 1987 à 11 % en 2001 mais, en 2003, l'industrie regroupe 14 % des emplois. Après un pic à 9 406 emplois en 2001, les services stagnent et représentaient 42 % des salariés du privé.



Les Très Petites Entreprises (TPE) constituent 91 % des établissements et concernent une part relativement forte des emplois (36 %). Seules celles qui accueillent moins de 5 et plus de 10 salariés ont enregistré un accroissement de leurs effectifs et de leurs unités de production. Elles investissent davantage dans les activités de commerce.

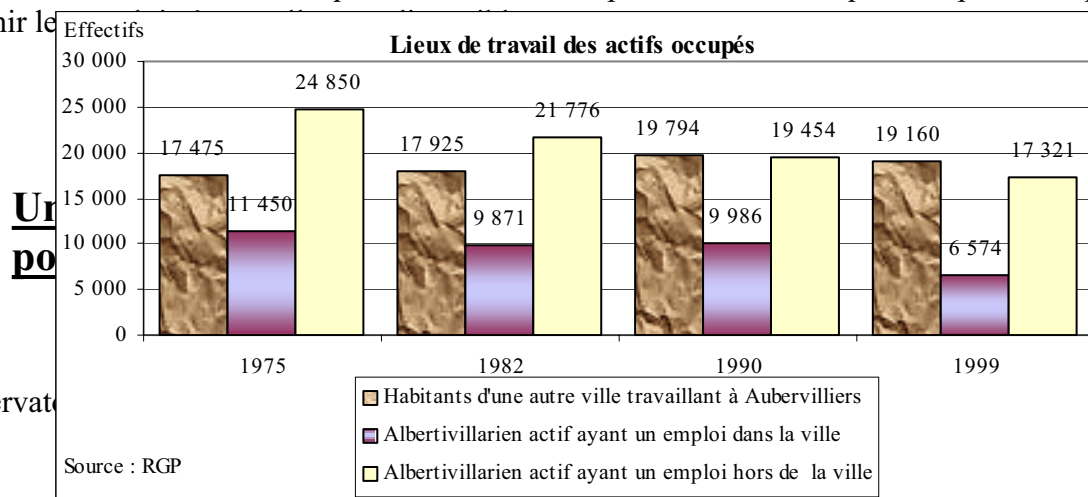
En 2001-2002, MT 3 E (installation électrique) et Thyssen (installation et maintenance des ascenseurs) contribuent à diversifier les activités existantes dans la ville.

Le développement des activités de grossistes, avec 256 établissements en 1998 générant 1 778 emplois salariés, est diversement apprécié en fonction du sérieux des sociétés. Il se dégage une spécialisation dans la branche textile et habillement renforcée, en 1999, par l'installation d'établissements de marque tels que REDSKIN (70 salariés) et BEST MONTANA (30 à l'ouverture, 50 à terme).

L'expansion de la filière audio-visuelle semble se poursuivre après un ralentissement en 1995 et 1996. L'installation des studios d'Aubervilliers et de Ciné-Lumière en 2000 ainsi que d'autres sociétés autour des studios qui seront construits, permettent une croissance significative de cette filière dans la ville. Puis Neita, France télévision et Studio de France se sont implantées dans les Magasins généraux (EMGP).

En 2001 et 2002, ce sont 55 entreprises qui se sont installées dans la ville.

La mutation du tissu économique nécessite une adaptation des actifs qui n'est pas aisée pour espérer obtenir le

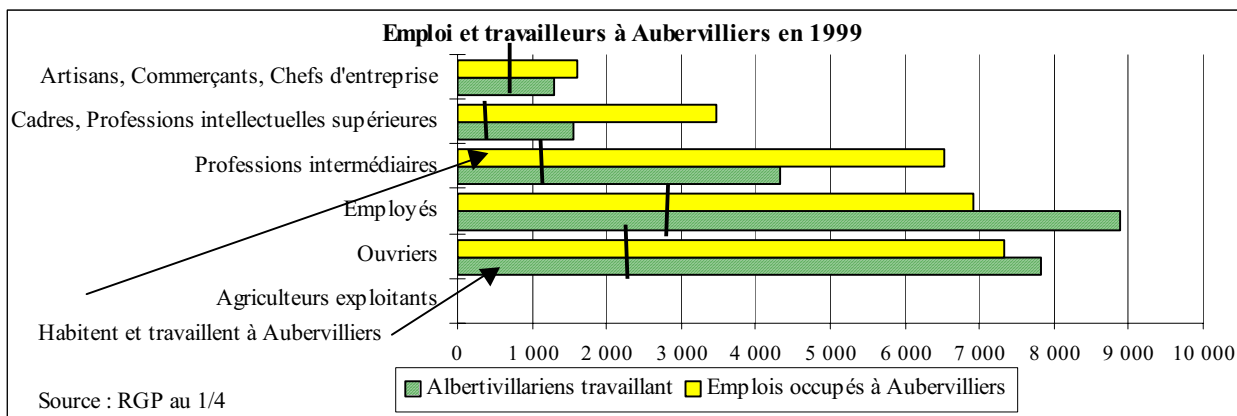


Ur  
po  
Observat

ion de la

74 % des 25 734 emplois que compte la commune d'Aubervilliers en 1999 sont occupés par des habitants d'une autre ville. Depuis 1990, le nombre d'Albertivillariens qui travaillent dans la ville chute d'un tiers.

72 % des Albertivillariens ayant un emploi (soit 17 321 personnes) quittent quotidiennement Aubervilliers pour se rendre sur leur lieu de travail. En 1990, ils se dirigeaient principalement vers Paris (49 %), le reste de la Seine-Saint-Denis (29 %) et les Hauts-de-Seine (11 %).



En 1999, le nombre de personnes qui venaient travailler à Aubervilliers est supérieur aux Albertivillariens allant travailler dans une autre ville. De plus, les emplois occupés ne sont pas de même nature. Les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers qualifiés sont plus nombreux à travailler à Aubervilliers qu'à habiter dans la ville et travailler ailleurs.

D'une façon générale, les emplois proposés à Aubervilliers sont plus qualifiés que les emplois occupés par les actifs d'Aubervilliers.

## Le chômage, un dur constat

La population d'Aubervilliers se caractérise par un faible niveau de qualification et des difficultés d'insertion économique.

La part des personnes sans activité professionnelle (élèves, femmes au foyer, retraités...) est conséquente : 57,2 % de la population totale en 1999 contre 51,5 % en 1990 et 46,4 % en 1975.

**Population active ayant un emploi et population en recherche d'emploi**

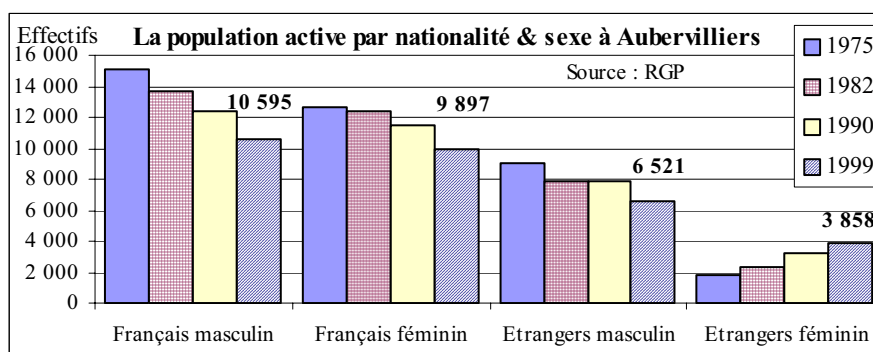
	actifs travaillant				chômeurs				Taux de chômage	
	1990	1999	Variation	% Variation	1990	1999	Variation	% Variation	1990	1999
<b>Aubervilliers</b>	<b>29 608</b>	<b>23 895</b>	<b>-5 713</b>	<b>-19%</b>	<b>5 529</b>	<b>6 976</b>	<b>1 447</b>	<b>26%</b>	<b>16%</b>	<b>23%</b>
Seine-Saint-Denis	610 518	556 628	-53 890	-9%	79 992	115 583	35 591	44%	12%	17%
Ile-de-France	4 896 800	4 846 564	-50 236	-1%	458 785	633 198	174 413	38%	9%	12%

Source : RGP 1990 & 1999

## Une population active faiblement qualifiée

Contrairement à la tendance nationale, la population active diminue en Ile-de-France, en Seine-Saint-Denis, tout comme à Aubervilliers et dans les villes avoisinantes.

Hors militaires du contingent, la population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un travail ou sont demandeurs d'emploi.



Le taux de personnes de nationalité étrangère progresse dans la population active de 32 % en 1990 à 34 % en 1999.

C'est la place de plus en plus prégnante que prennent les femmes étrangères qui marque cette évolution d'autant plus que le taux d'activité des 20-59 ans diminue dans la ville sauf pour les femmes de 40 à 59 ans.

En 1999, le poids des ouvriers (36 %) dans la population active (personnes ayant un emploi et personnes recherchant un emploi) est en diminution au profit des employés (37 %), mais reste nettement sur-représenté comparativement au département et à la région, soit respectivement 28 % et 18 %.

Les cadres (6 %) sont sous-représentés. Ils sont 9,5 % dans le département et 21 % parmi l'ensemble des actifs d'Ile-de-France.

## Après l'embellie de l'an 2000, l'accès à l'emploi s'est dégradé

L'accès à l'emploi des Aubervilliersiens actifs s'est raréfié depuis 1975 comme dans le reste du département et de l'Ile-de-France. Toutefois les situations de chômage dans la commune sont nettement plus fréquentes que pour ces 2 entités géographiques.

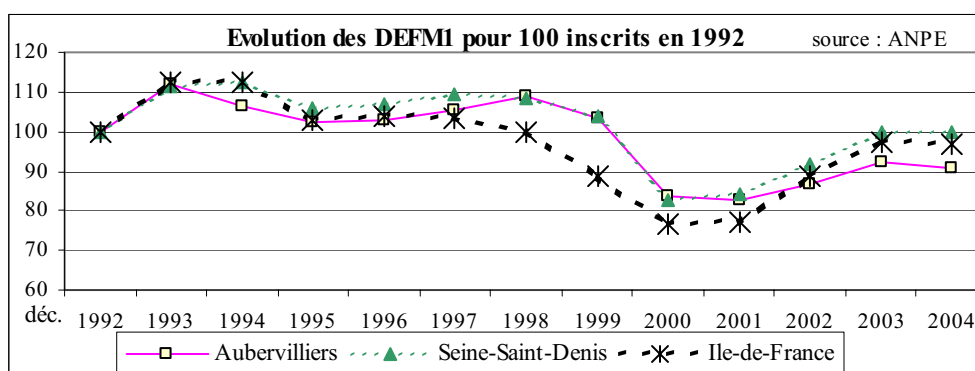
### Evolution du chômage entre 1975 et 1999

	Effectifs de chômeurs				Taux de chômage			
	1975	1982	1990	1999	1975	1982	1990	1999
Aubervilliers	2 400	4 466	5 529	6 976	6,2%	12,4%	15,8%	22,6%
Seine-Saint-Denis	32 077	62 353	79 992	115 583	5,0%	9,4%	11,6%	17,2%
Ile-de-France	204 626	384 660	458 785	633 198	4,3%	7,7%	8,6%	11,5%

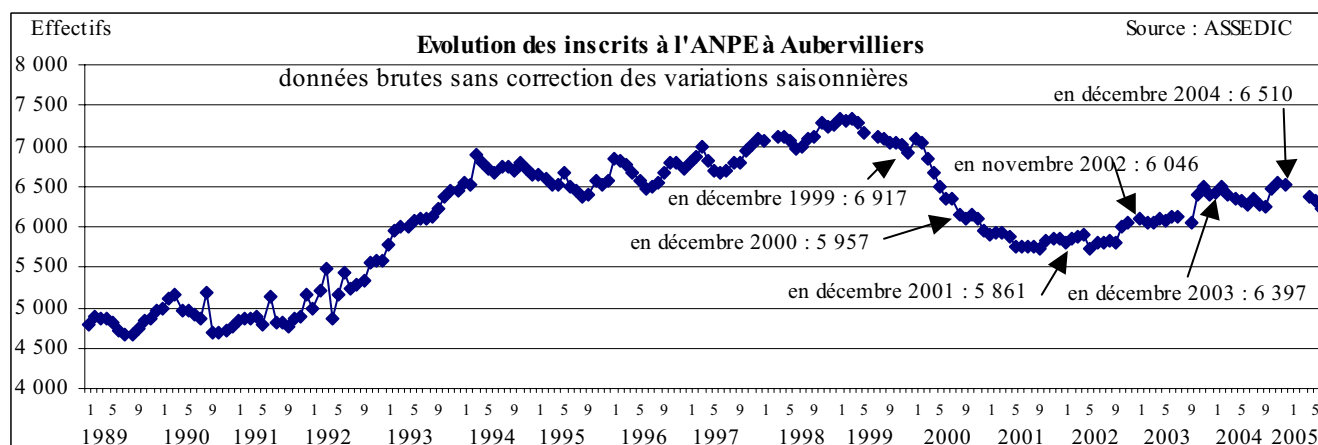
Source : RGP 1975, 1982, 1990 & 1999

A Aubervilliers, comme au niveau national, depuis la période du recensement et du fait de la reprise économique de 1997, une inversion de tendance est observée jusqu'en 2001.

Alors que pour l'Ile-de-France la diminution du chômage débutait dès 1998, c'est en 1999 que la reprise économique a été perceptible en Seine-Saint-Denis et à Aubervilliers.



Depuis mai 1999, une phase de régression du chômage est observée dans la ville avec une chute des demandeurs d'emploi de catégorie 1 (DEFMI<sup>9</sup>) de 1 000 personnes en un an. Le chômage a progressé depuis 2001 et 6 510 inscrits seront dénombrés en décembre 2004. Mais au niveau de l'Ile-de-France, le chômage a plus augmenté qu'à Aubervilliers.



Depuis l'automne 2001, l'effectif des inscrits à l'A.N.P.E. a progressé et s'est stabilisé durant l'hiver 2002. D'après l'A.S.S.E.D.I.C., l'effectif baisse au printemps 2005. Les 3/5 des inscrits sont indemnisés. Les femmes représentent 46 % des chômeurs.

### Effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie DEFMI au 31 décembre

Décembre	1992	1993	1994	1995(*)	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
DEFMI	5 814	6 505	6 174	5 959	5 983	6 127	6 319	6 021	4 875	4 819	5 055	5 377	5 284
Chômeurs indemnisés	1 216	1 39	3 900	3 754	3 871	4 156	4 421	4 139	3 581	3 515	3 602	4 089	4 113

Source : ANPE, ASSEDIC, toutes catégories confondues en début de mois

janv. 2003

(\*) changement dans le mode de comptage en cours d'année 1995, l'ancienne catégorie 1 se divise en deux catégories : nouvelle catégorie 1 et nouvelle catégorie 6

L'augmentation des chômeurs de longue durée témoigne de l'accroissement des difficultés d'embauche (19 % des chômeurs sont inscrits depuis 1 à 2 ans). Toutefois, en lien avec les procédures en vigueur, les chômeurs de très longue durée ne représentent plus que 15 % des inscrits. 49 % sont des personnes de nationalité étrangère. Après avoir diminué, l'effectif des jeunes s'accroît depuis 2001 tandis que l'effectif des plus de 50 ans fluctue autour de 900 par mois jusqu'en 2003.

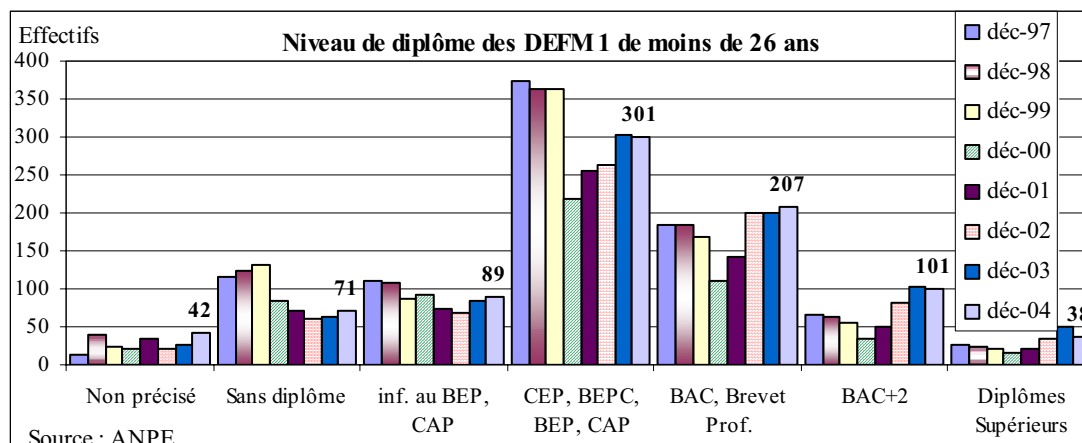
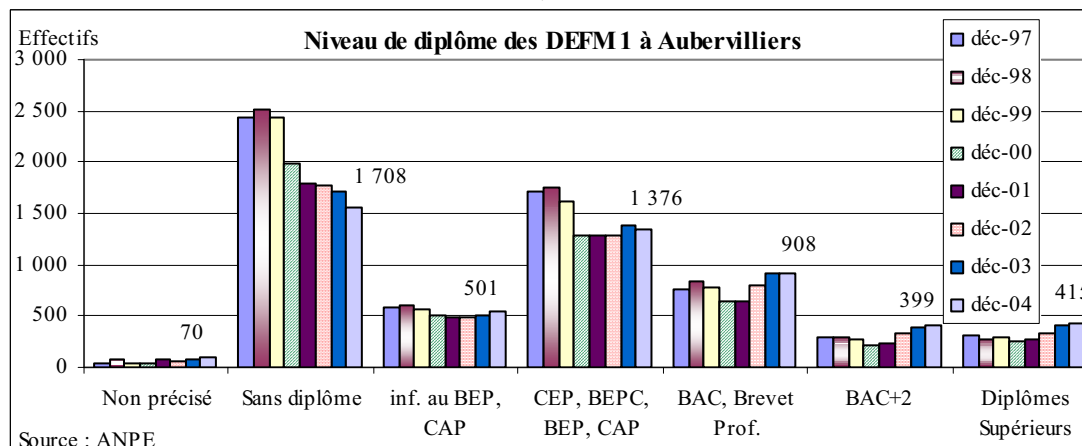
**Taux de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie DEFM1**

Décembre	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	effectif
moins de 26 ans	18%	16%	15%	14%	14%	12%	12%	14%	15%	16%	849
50 ans ou plus	14%	15%	16%	16%	16%	18%	18%	19%	17%	16%	838

Source : ANPE

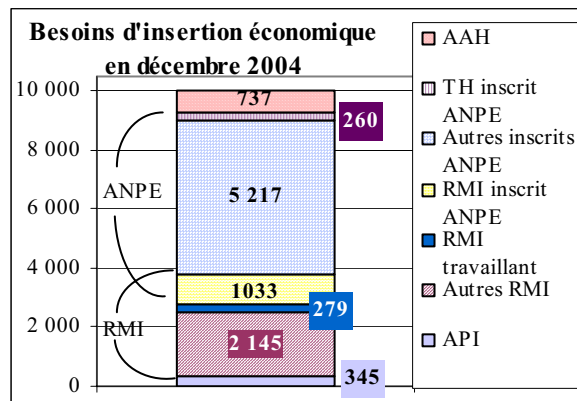
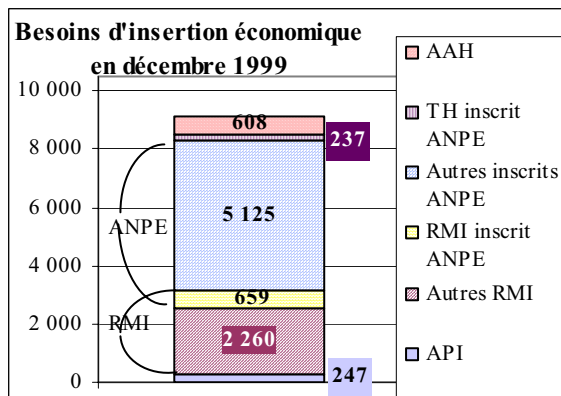
Les demandeurs d'emploi sont peu diplômés. Toutefois le niveau s'améliore et montre aussi la difficulté d'accès à l'emploi pour les diplômés.

Les chômeurs ayant un niveau inférieur au CAP ou au BEP représentent 40 % des inscrits en 2004 contre 49 % en 1997. Pour les moins de 26 ans, le taux est de 19 % en 2004.



Pour les demandeurs d'emplois jeunes, la faiblesse des diplômes n'est pas compensée par une expérience professionnelle. Ainsi, les employés non qualifiés représentent 39 % des DEFM1 de moins de 26 ans en décembre 2004, alors qu'ils plafonnent à 29 % pour l'ensemble des demandeurs. Depuis 2003, les demandeurs de moins de 26 ans sont aussi plus représentés parmi les techniciens.

Comparativement aux années précédentes et particulièrement chez les plus jeunes, depuis 2001, la part des demandeurs d'emploi faiblement diplômés tend à décroître. Ces personnes composent le public ciblé des dispositifs d'insertion (mission locale, P.L.I.E., R.M.I., G.I.P.,...).



Les besoins d'insertion économique dans la ville sont prégnants. Le nombre de personnes concernées peut être approché par les différentes prestations versées ou inscriptions en tant que demandeurs d'emploi ainsi plus de 10 000 personnes sont dénombrées.

## L'insertion économique : un outil de lutte contre l'exclusion

La municipalité est attentive à l'insertion de sa population dans le monde du travail.

Après avoir créé une P.A.I.O. en 1982, devenue Mission locale depuis, l'aide à des publics spécifiques s'est complétée d'un service municipal d'accompagnement dans le cadre du dispositif RMI, puis d'un accueil pour les travailleurs handicapés. Depuis 1997, dans une approche globale, les actions se sont diversifiées avec un P.L.I.E. (Plan local insertion par l'économique), une coordination emplois-jeunes pour 61 postes et le développement de contrats d'apprentissage négociés par le service du Personnel. 93 jeunes ont été recrutés dans le cadre du dispositif Emploi-jeunes. 46 d'entre eux ont été embauchés dont 23 dans les services municipaux et 16 autres se sont tournés vers d'autres projets. En décembre 2002, 31 étaient toujours en poste.

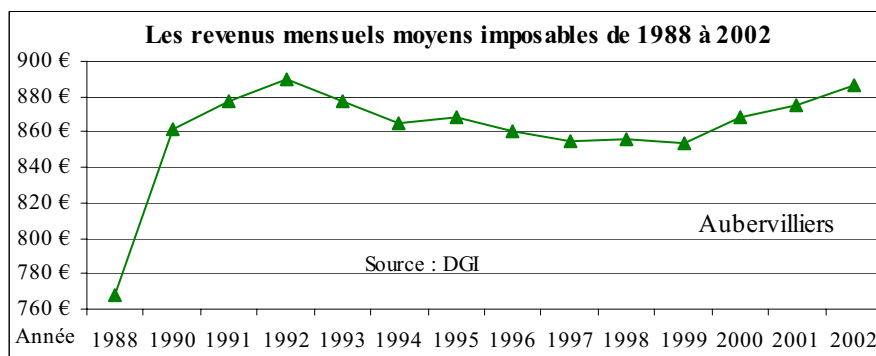
En 2001, un Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.) Emploi a été mis en place pour développer l'insertion économique dans les entreprises s'implantant dans le territoire et particulièrement pour l'arrivée d'un centre commercial situé Porte d'Aubervilliers.

## De bas revenus

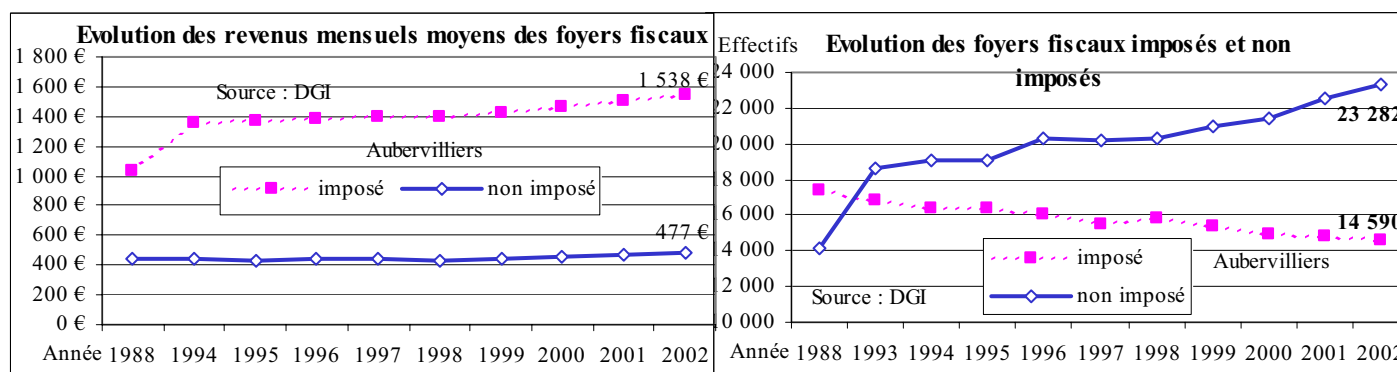
La population est confrontée à une précarité économique. Elle dispose de faibles revenus d'où l'existence de besoins financiers auxquelles les institutions sociales locales (C.C.A.S., circonscription de travail social ...), départementales (A.S.E. ...) et nationales (C.A.F.) doivent faire face.

## De faibles revenus imposables

La paupérisation de la ville se décèle, en autres, par les revenus moyens imposables (1 538 €/mois en 2002 pour 2 442 €/mois en moyenne régionale). Ces revenus baissent depuis 1992 puis se stabilisent pour s'accroître entre 2000 et 2002.



Depuis 1988, les revenus moyens de l'ensemble des foyers fiscaux progressent au prix d'un écart croissant entre la moyenne des revenus des foyers imposables et non imposables. En 1988, les revenus des foyers imposables étaient un peu plus du double des revenus des foyers non imposables, en 2002, c'est trois fois plus que ces derniers. Ainsi la moyenne des revenus des foyers imposables s'est accrue, les foyers non imposables se sont appauvris jusqu'en 1999 et ont retrouvé le niveau de 1998 en 2000 (sans tenir compte de l'inflation).



En 2002, les revenus des foyers fiscaux non imposables d'Aubervilliers sont inférieurs à la moyenne de l'Ile-de-France et de la Seine-Saint-Denis.

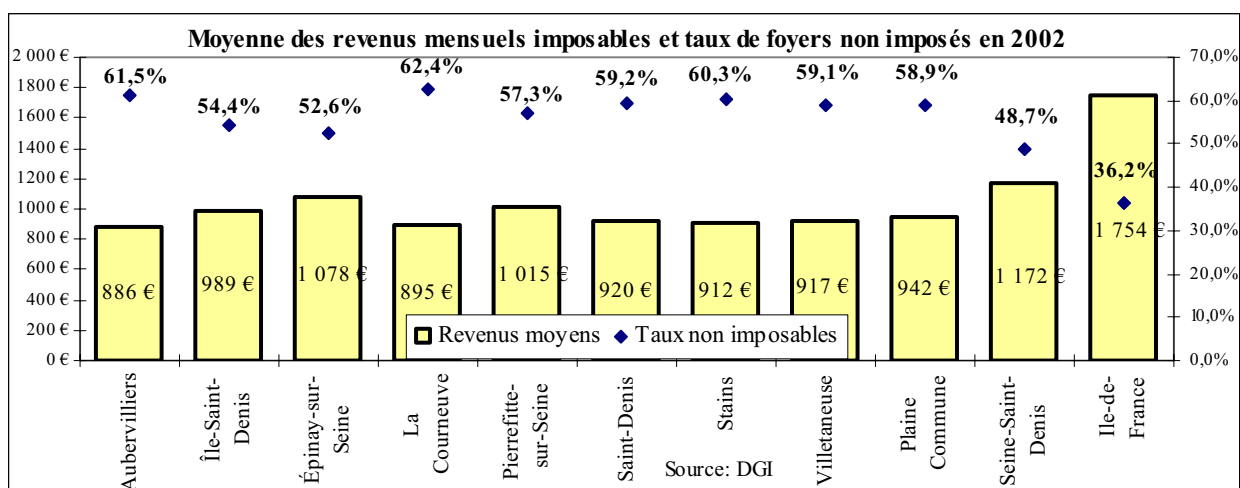
### Les foyers fiscaux imposés et non imposés et leurs revenus mensuels moyens en 2002

	Aubervilliers	Plaine Commune	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
Nb de foyers fiscaux imposés	14 590	71 556	399 065	4 010 563
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal imposés	1 538 €	1 574 €	1 787 €	2 442 €
Nb de foyers fiscaux non imposés	23 282	102 440	379 262	2 272 843
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal non imposés	477 €	500 €	524 €	539 €
Taux de foyers non imposés	61,5%	58,9%	48,7%	36,2%

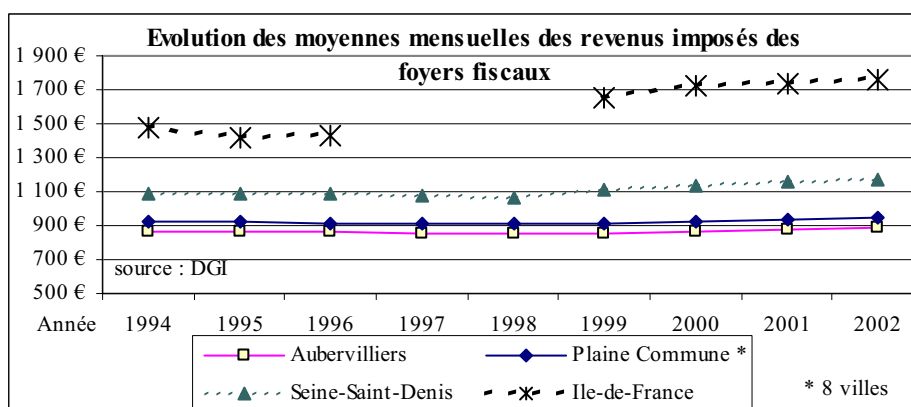
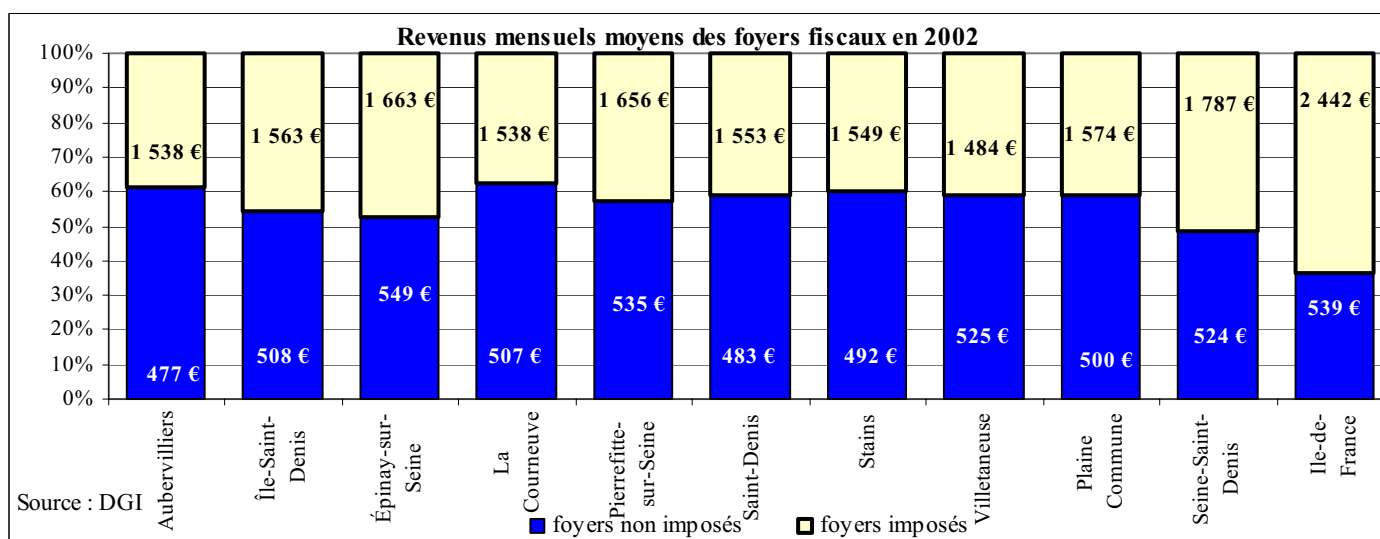
Source : DGI



En 2002, les foyers fiscaux non imposés sont massifs (61,5 %), soit 13 points de plus qu'en Seine-Saint-Denis. Le nombre de foyers imposables régresse (-1,3 % entre 2001 et 2002) tandis que les foyers non imposables progressent (+3,2 % en un an).



La moyenne régionale des revenus mensuels imposables est le double de celle d'Aubervilliers.

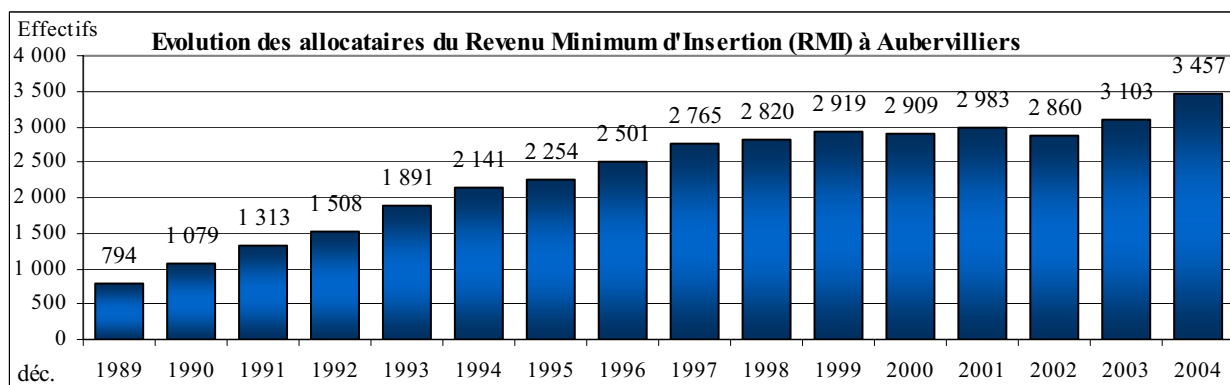


La faiblesse des revenus disponibles pour les familles peut être aussi appréhendée par l'intermédiaire des informations disponibles à la Caisse d'Allocations Familiales. En effet, en 2004, le taux d'allocataires dont RUC<sup>10</sup> inférieur au seuil de pauvreté est de 47 % en 2004, 39 % pour le 93.

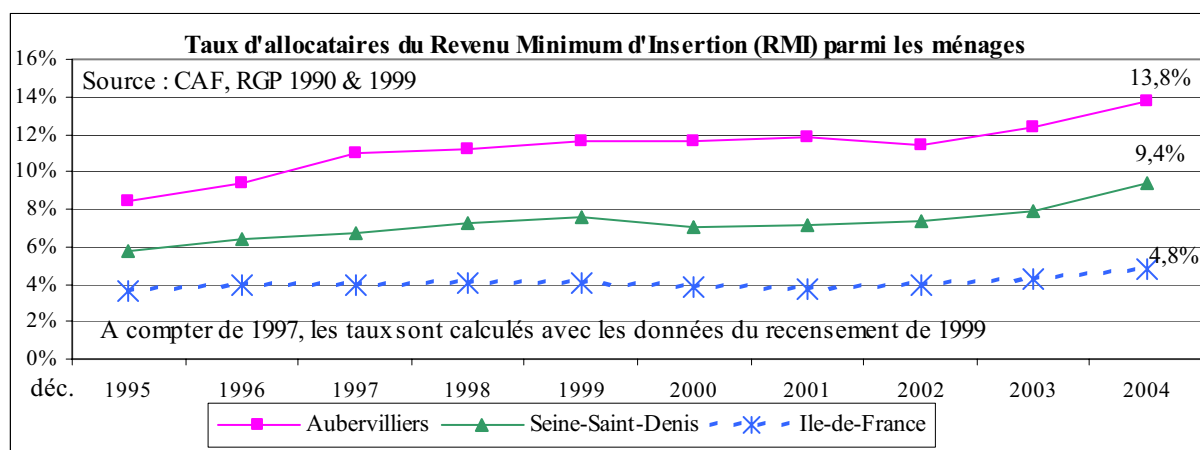
<sup>10</sup> RUC : revenu par unité de consommation.

Les allocataires « financièrement dépendants »<sup>11</sup> représentent 36 % à Aubervilliers et 29 % en moyenne départementale. Les bénéficiaires de « minima sociaux »<sup>12</sup> progressent et atteignent 30 % des allocataires de la C.A.F. contre 25 % pour l'ensemble du département.

## Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir d'une stabilisation ?



En décembre 2004, 3 457 personnes habitant Aubervilliers étaient allocataires du R.M.I., soit 13,8 % des ménages<sup>13</sup> contre 9,4 % en Seine-Saint-Denis. En 1995, les taux respectifs étaient de 8,4 %, 5,7 % et 3,7 % en Ile-de-France.



Le nombre des allocataires du R.M.I. a augmenté de 30 % entre décembre 1995 et décembre 1999 mais il se stabilise entre 2000 et 2002 puis s'accroît en 2003 et 2004. Le versement du R.M.I. dure depuis plus de 3 ans pour 50 % des Rmistes, ce qui montre un ancrage dans le dispositif et toute la difficulté de l'insertion économique.

Parallèlement, une proportion d'inscrits de moins d'un an reste moins nombreuse ; ce qui laisse supposer soit des allers-retours dans le dispositif ou soit des sorties.

### Durée de versement du RMI aux allocataires aubervillariens

Durée de versement	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Effectif 2004
Moins de 6 mois	9,6%	10,7%	10,5%	9,8%	8,9%	9,1%	9,6%	9,8%	11,6%	9,5%	330
De 6 mois à 1 an	12,5%	12,2%	12,0%	11,7%	10,9%	8,9%	8,9%	9,5%	10,6%	11,8%	409
De 1 à 2 ans	20,7%	18,3%	17,8%	17,5%	17,2%	15,3%	14,9%	14,7%	14,1%	18,7%	646
De 2 à 3 ans	16,1%	14,4%	12,9%	13,0%	13,4%	12,7%	11,7%	10,6%	10,7%	10,0%	346
Plus de 3 ans	41,1%	44,4%	46,8%	48,1%	49,6%	53,9%	54,9%	55,4%	53,0%	49,5%	1 712

Source : CAF

<sup>11</sup> L'allocataire financièrement dépendant est l'allocataire pour lequel les prestations représentent plus de la moitié des ressources.

<sup>12</sup> Les minima sociaux sont, pour la C.A.F., le Revenu Minimum d'Insertion, l'Allocation aux Adultes Handicapés et l'Allocation de Parent Isolé.

<sup>13</sup> L'effectif des allocataires du RMI est rapporté au nombre de ménages recensés.

La part des moins de 25 ans chez les demandeurs de R.M.I.(4 %,soit 60 jeunes) est non négligeable. Une attention particulière est à apporter à la centaine de jeunes de 25 ans qui sollicite ce droit dès que les conditions d'ouverture ont été remplies pour eux.

En référence au recensement de 1999, les familles monoparentales sont plus représentées que dans l'ensemble de la ville, soit 45 % des familles avec enfant(s) percevant le RMI.

#### Evolution et profil des allocataires et des demandeurs du RMI

Aubervilliers	Allocataires en décembre												Demandeurs durant l'année											
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Effectif moins de 25 ans	38	nc	60	55	72	108	69	57	58	52	65	71	33	35	31	27	44	42	49	55	55	41	33	60
Taux de moins de 25 ans	2%	nc	3%	2%	3%	4%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	4%	4%	3%	3%	4%	4%	4%	5%	5%	4%	3%	4%
Effectif des plus de 60 ans	78	nc	90	98	113	126	123	119	122	122	134	142	24	23	25	27	30	41	38	36	46	41	45	58
Taux de plus de 60 ans	4%	nc	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	4%	3%	3%	4%	4%	4%	4%
Nb de familles monoparentales	nc	nc	362	404	461	477	515	528	542	548	617	695	138	170	154	156	nc	214	161	100	203	232	231	258
Taux familles monoparentales	nc	nc	17%	17%	17%	17%	18%	19%	19%	19%	20%	20%	15%	19%	17%	16%	nc	20%	14%	9%	19%	23%	19%	19%
Taux inscrits à l'ANPE	nc	nc	16%	29%	30%	27%	23%	25%	24%	26%	28%	28%	72%	70%	70%	72%	69%	63%	68%	57%	51%	51%	50%	65%
Effectifs locataires			790	993	1 157	1 135	1 438						370	312	395	495	408	498	594	663	570	546	607	709
Taux des locataires	nc	nc	36%	41%	43%	40%	49%						40%	35%	44%	51%	38%	46%	53%	57%	54%	53%	50%	51%
Effectifs hôtel	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc						37	62	27	32	10	24	5	4	10	19	11	12
Effectifs foyer	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc						45	80	44	0	39	52	48	70	37	33	39	44
Effectifs des hébergés	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc						420	374	388	396	471	394	412	345	330	349	452	511
Taux des hébergés	nc	nc	nc	nc	nc	nc	nc						46%	42%	43%	40%	44%	36%	36%	30%	31%	34%	38%	37%
<b>Effectif total</b>	<b>1 876</b>	<b>2 741</b>	<b>2 185</b>	<b>2 399</b>	<b>2 680</b>	<b>2 820</b>	<b>2 919</b>	<b>2 777</b>	<b>2 870</b>	<b>2 860</b>	<b>3 103</b>	<b>3 457</b>	<b>918</b>	<b>889</b>	<b>904</b>	<b>978</b>	<b>1 061</b>	<b>1 089</b>	<b>1 129</b>	<b>1 164</b>	<b>1 053</b>	<b>1 021</b>	<b>1 202</b>	<b>1 384</b>

Source : CAF & CCAS

La chute des inscriptions à l'ANPE entre les demandeurs et les allocataires montre une désaffection concernant la recherche de l'emploi ou les institutions.

#### Population "couverte" par le RMI

	1996	1997	1998	1999	2001	2002	2004
Bénéficiaires RMI	4 628	5 192	5 393	5 630	5 923	6 103	7 248
%/population de 0 à 59 ans	8,7%	9,7%	10,1%	10,5%	11,1%	11,4%	13,6%

Source : CAF & RGP1999

En décembre 2004, le RMI permet à 7 248 personnes de survivre, soit 13,6 % de la population de moins de 60 ans recensé en 1999 (la population de la ville ayant progressé, ce taux est actuellement légèrement inférieur).

## Les autres ressources liées à une situation spécifique

### Les ressources liées à une invalidité

Jusqu'en décembre 1997, l'effectif des ressources versées liées à l'invalidité s'accroît faiblement du fait de 2 tendances : le nombre de personnes ayant des ressources liées à une incapacité de travailler progresse mais celles qui ont des droits ouverts du fait d'une activité professionnelle régressent.

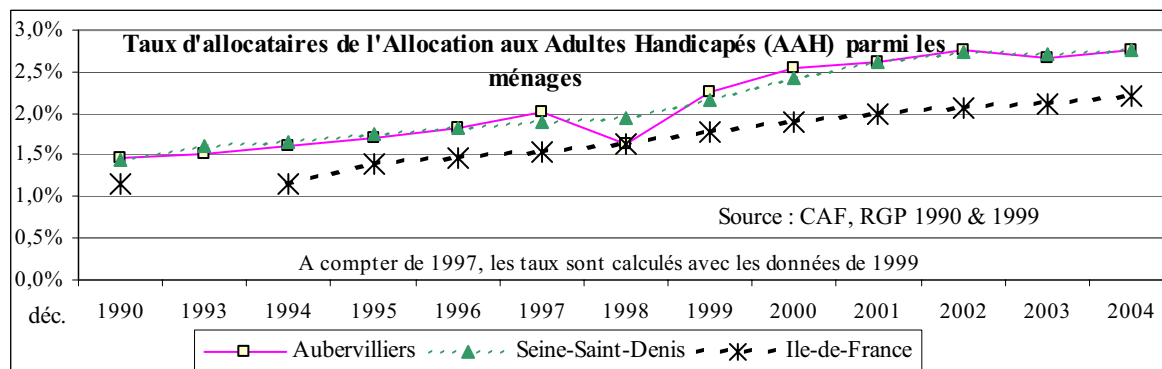
634 personnes perçoivent une pension d'invalidité à titre personnel ou de conjoint survivant en 2003. Parmi elles, 470 ont une invalidité ne leur permettant pas d'exercer une activité professionnelle, effectif qui décroît par rapport à 1993.

#### Evolution des revenus versés en cas d'incapacité à travailler

Décembre	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Pension Invalidité 2ème & 3ème catégorie	498	470	466	443	423	417	396	373	447	442	400	470
A.A.H.	404	432	458	489	536	437	604	682	698	734	712	737
<b>Total</b>	<b>902</b>	<b>902</b>	<b>924</b>	<b>932</b>	<b>959</b>	<b>854</b>	<b>1 000</b>	<b>1 055</b>	<b>1 145</b>	<b>1 176</b>	<b>1 112</b>	<b>1 207</b>

Source: CRAM, CAF

Parallèlement, alors que l'effectif restait stable jusqu'en 1992, avec environ 370 personnes, le nombre d'Allocations aux Adultes Handicapés (AAH) ne cesse de croître et atteint 737 en 2004.

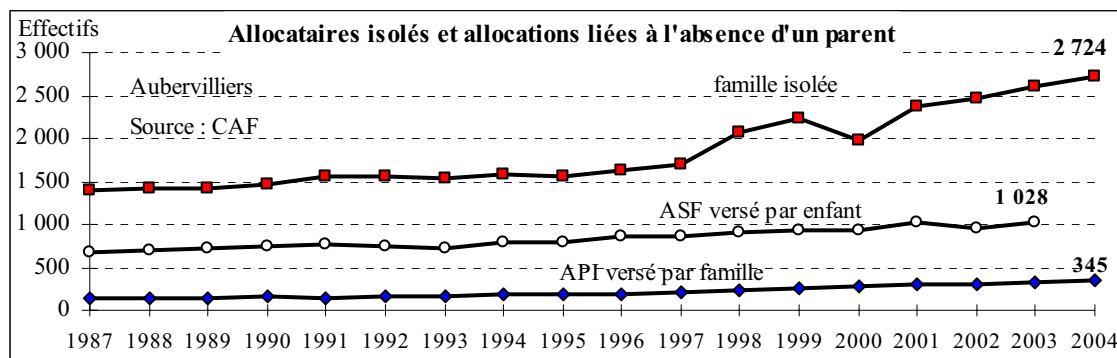


Cette progression s'explique par l'accroissement de la longévité des personnes handicapées et par des modifications réglementaires : La COTOREP qui accordait l'AAH pour des maladies consolidées a maintenant élargi l'ouverture de droit aux personnes qui ont un sida déclaré. Par ailleurs, la chute remarquée en 1998 peut s'expliquer par le vieillissement de la population qui accède à d'autres prestations et une augmentation des décès suite aux virus HIV.

En 1999, nous constatons une progression exponentielle de l'Allocation aux Adultes Handicapés due à la modification de la réglementation en décembre 1998 donnant accès aux personnes de nationalité étrangère.

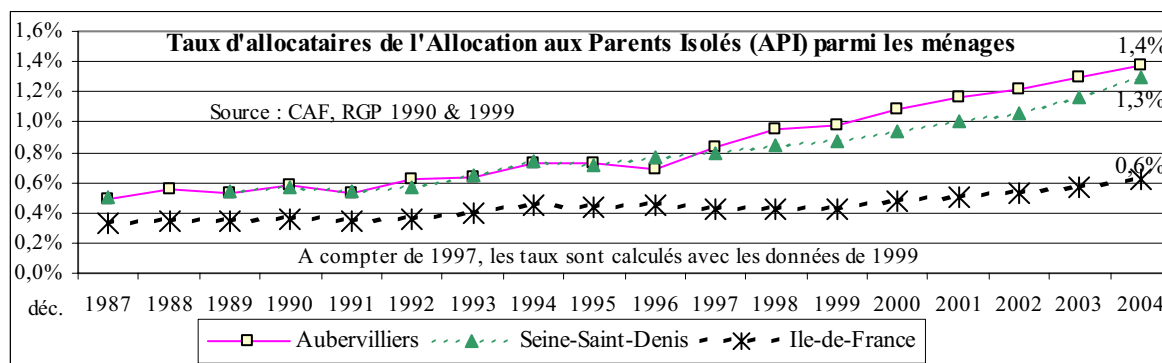
### Les ressources liées aux parents isolés

Depuis 1996, le nombre d'allocataires isolés progresse rapidement.



L'allocation aux parents isolés (API) est versée à 345 familles en 2004. La progression du nombre de versements est faible depuis 10 ans, mais dépasse celui de 200 depuis 1997 et 300 depuis 2002.

D'après la C.A.F., le taux d'API parmi les familles monoparentales progresse de 9 % en 1987 à 12,7 % en 2004.



Le taux d'allocataires de l'API (rapporté au nombre de ménages) d'Aubervilliers et de la Seine-Saint-Denis sont similaires et progressent de la même façon. Pour l'Ile-de-France, le taux s'accroît et se stabilise à un peu plus de 4 pour 1000 jusqu'en 1999 puis atteint 5 pour 1000 en 2001.

L'écart entre Aubervilliers et la région se creuse à compter de 1997 et le taux se rapproche de 14 pour 1000 en 2004.

En décembre 2004, 695 parents élevant seul leur enfant perçoivent le R.M.I.

#### Evolution des allocataires isolés et de l'API à Aubervilliers

Décembre	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Familles monoparentales	1 384	1 410	1 421	1 468	1 551	1 557	1 537	1 581	1 560	1 633	1 923	2 066	2 224	1 972	2 370	2 459	2 595	2 724
Effectifs A.P.I.	130	150	141	157	141	167	171	196	196	185	210	239	247	273	293	305	326	345
Fam. monoparentales avec RMI									362	404	461	477	515	528	542	548	617	695
Fam. monoparentales avec RMI ou API									558	589	671	716	762	801	835	853	943	1 040

Source : CAF \* la mise en place de Perspicaf en 1997 entraîne une rupture statistique.

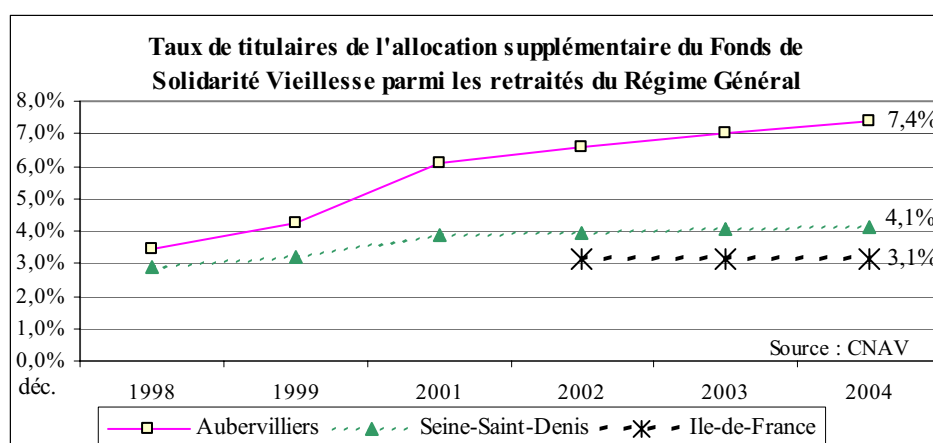
## Les ressources liées à la vieillesse

### Les retraités du Régime Général à Aubervilliers

Décembre		1998	1999	2001	2002	2003	2004
Non titulaire de l'allocation supplémentaire FSV	Prestataires	8 375	8 355	8 179	8 155	8 055	8 161
	conjoint à charge	191	199	236	269	270	306
Titulaire de l'allocation supplémentaire FSV	Prestataires	300	367	527	575	613	661
	conjoint à charge	7	13	17	17	15	17
total		8 873	8 934	8 959	9 016	8 953	9 145

Source : CNAV

A compter de 1994, l'allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV) a succédé au Fonds National de Solidarité (FNS). Les retraités du régime général de la Sécurité sociale ne disposant que du minimum vieillesse sont plus représentés que dans le département et la région. Entre 1998 et 2004, l'effectif des titulaires de l'allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse progresse plus rapidement dans la commune (a doublé : de 307 à 678) qu'en moyenne départementale où l'effectif passe de 5 120 à 7 469. Le montant moyen des retraites s'élève à 678 € par mois.



Depuis 2000, les personnes de nationalité étrangère peuvent bénéficier du FSV d'où une progression des bénéficiaires.

## Le recours aux aides financières

### Evolution du contingent d'aide sociale à Aubervilliers

1995	1996	1997	1998	Evol 95/98
1 164 373 €	1 233 467 €	1 378 873 €	1 395 733 €	20%
7 637 789 F	8 091 010 F	9 044 815 F	9 155 406 F	20%

Le contingent d'aide sociale correspondait à la participation de la commune aux dépenses d'aides sociales (ASE, AMG...) dispensées par le Conseil Général. Il croît avec les besoins d'aides financières de la population. Depuis 2000, des modifications de législation ont entraîné la suppression du contingent d'aide sociale.

### Nombre de ménages aidés (aides facultatives)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CCAS					1 604	1 919	1 480			1 147	866	981
ASE	1 131	1 140	1 054	1 231	1 319	1 379	1 426	1 347	1 294	1 209	1 176	1 417
CAF	307	275		420		645	568	568				

Source : CAF, ASE & CCAS

### Montant des aides facultatives accordées (secours et prêts)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
CCAS	190 011€	138 431€	148 334€	171 491€	176 198€	184 109€	167 611€	236 037€	148 900€	139 483€	226 905€
ASE	570 890€	446 424€	492 687€	493 948€	548 019€	681 941€	667 576€	529 271€	529 271€	597 499€	947 255€
CAF	156 499€	161 213€	253 961€		417 865€	373 272€	309 243€	419 637€	453 534€	500 703€	0€

Source : CCAS, Service Logement, CAF & ASE

## Les aides financières accordées par l'Aide Sociale à l'Enfance

Le montant des aides a oscillé autour de 800 000 € par an entre 1991 et 2003. En 2004, la progression a été extrêmement forte, + 58 %

### Les aides financières accordées par l'Aide à l'Enfance

ASE	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Secours d'urgence (€) - SPB-			328 836€	331 753€	375 560€	447 597€	457 140€	490 989€	553 707€	506 893€	490 839€	381 206€	-	
Nombre d'accords	1 061	1 043	1 234	1 353	1 588	1 873	1 983	2 035	2 275	2 156	2 050	1 867	1 760	
1er versement AM sous forme SPB (€)			97 391€	76 271€	9 353€	7 346€	4 497€	13 136€	14 570€	8 491€	5 357€	7 667€	-	
Allocation mensuelle (€) -AM-			221 265€	162 866€	61 511€	37 744€	32 311€	43 893€	27 441€	32 470€	14 448€	45 918€	-	
Nombre d'accords	333	521	556	447	178	117	91	129	83	73	36	105	99	
<b>Aides accordées</b>														
<b>en commission</b>	384 292€	580 523€	647 493€	570 890€	446 424€	492 687€	493 948€	548 019€	595 718€	547 853€	510 644€	434 791€	-	
<b>hors commission</b>	178 577€	11 510€	5 500€	19 791€	112 792€	100 261€	114 016€	103 049€	86 223€	119 723€	109 750€	94 480€	-	
<b>Total des aides (€)</b>	562 869€	592 033€	652 992€	590 681€	559 215€	592 948€	607 964€	651 068€	681 941€	667 576€	620 394€	529 271€	597 499€	947 255€
<b>Moyenne (€) /enfant</b>	243€	272€	288€	260€	274€	246€	229€	238€	242€	250€	251€	183€	247€	316€
Nombre d'enfants	2 321	2 177	2 265	2 272	2 039	2 412	2 650	2 740	2 818	2 665	2 475	2 888	2 419	2 995
Taux enfants/0 à 19 ans	13,3%	12,5%	13,0%	13,0%	11,7%	13,8%	15,5%	16,1%	16,5%	15,6%	14,5%	16,9%	14,2%	17,6%
Nombre de familles	844	1 015	1 131	1 140	1 054	1 231	1 319	1 379	1 426	1 347	1 294	1 209	1 176	1 417
<b>Moyenne (€) /famille</b>	667€	583€	577€	518€	531€	482€	461€	472€	478€	496€	479€	438€	508€	668€
<b>Taux/ménages</b>	3,2%	3,8%	4,2%	4,3%	3,9%	4,6%	5,3%	5,5%	5,7%	5,4%	5,2%	4,8%	4,7%	5,6%

A compter de 1997, les données du recensement de 1999 sont utilisées pour le calcul des taux

Source : ASE, RGP 1990 & 1999

Le taux de familles secourues stable de 1999 à 2004, alors que les bénéficiaires du RMI progressent et que les revenus moyens imposables ne suivent pas l'évolution de l'inflation. Depuis 1991, l'aide moyenne annuelle accordée par famille a diminué de 667 € en 1991 à 438 € en 2002 puis retrouvé le montant moyen de 1991 en 2004 (sans tenir compte de l'inflation).

Entre 1991 et 2004, le nombre de secours d'urgence a presque doublé tandis que les allocations mensuelles deviennent l'exception. Nous constatons une prédominance des aides ponctuelles au détriment des allocations mensuelles. En 2002 et 2003, les allocations mensuelles sont à nouveau plus sollicitées et les secours d'urgences en baisse. Les secours de premiers besoins répondant initialement à des aides d'urgence semblent utilisés à présent pour des dépenses exceptionnelles.

L'accroissement des familles aidées (+ 68 % entre 1991 et 2004) et des enfants secourus (+ 29 %) témoigne de familles aux fratries moins nombreuses. 75 % des familles ont 1 ou 2 enfants en 2002. Sur l'ensemble des familles aidées par l'aide à l'enfance, les familles monoparentales prédominent et s'accroissent à l'inverse des couples.

## Les aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales

Le nombre d'aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales (hors Fonds Solidarité Logement) croît régulièrement. En 10 ans, le montant des aides financières accordées a triplé, passant de 156 499 € en 1994 à 500 703 € en 2003. Ces aides se concentrent sur le logement (prêt et secours pour l'équipement du logement) et sur l'insertion.

### Evolution des aides financières accordées par la Caisse d'Allocations Familiales

CAF	1994	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Prêt (€)	91 943 €	96 241 €	153 162 €	223 736 €	170 489 €	86 650 €	126 159 €	137 891 €	165 863 €
Secours (€)	64 557 €	64 972 €	100 799 €	194 129 €	202 784 €	222 593 €	293 478 €	315 643 €	334 840 €
<b>Total aides financières (€)</b>	<b>156 499 €</b>	<b>161 213 €</b>	<b>253 961 €</b>	<b>417 865 €</b>	<b>373 272 €</b>	<b>309 243 €</b>	<b>419 637 €</b>	<b>453 534 €</b>	<b>500 703 €</b>
<b>Nature des aides</b>	<b>Nombre d'aides accordées</b>								
<i>Aides au logement</i>	* hors FSL								
- Amélioration logement (national)	4		12	7	4	3	20	4	1
- Amélioration habitat (93)	10		15	9	5	4		0	5
- Aides au paiement du loyer*	75		66	151	112	95	72	77	83
- Dettes eau & énergie					38	44	75	87	80
<i>Logement autonome des jeunes</i>				20	33	26	15	24	20
<i>Aide acquisition mobilier</i>									
- au moment du relogement	46		77	117	84	72	152	162	174
- en renouvellement	61		136	143	143	116	246	259	298
<i>Aide en cas Décès Soutien Famille</i>	11		16	6	13	8	12	14	18
<i>Aides à l'insertion</i>			21	83	43	108	100	134	171
<i>Naissances multiples</i>				4	4	5	5	7	8
<i>Divers</i>	11		77	105	89	87	102	171	167
<b>Total des aides</b>	<b>218</b>	<b>0</b>	<b>420</b>	<b>645</b>	<b>568</b>	<b>568</b>	<b>799</b>	<b>939</b>	<b>1 025</b>

Source : CAF

(données financières et techniques, intervention par commune)

La pression de la population confrontée à des difficultés financières entraîne une démultiplication des aides accordées, notamment sous forme de subvention.

Parallèlement, les familles sont de moins en moins en capacité de rembourser des prêts, même sans intérêt. Cette situation a entraîné une baisse de trésorerie pour la CAF, en effet les remboursements des prêts consentis aux allocataires sont beaucoup plus faibles d'une année sur l'autre. Durant quelques années, la CAF a limité les prêts au profit des secours mais ces dernières années les 2 postes budgétaires sont en progressions.

## Les aides municipales accordées par le C.C.A.S.

Le montant global des aides facultatives accordées par le C.C.A.S. régresse de 6 % entre 2002 et 2003 retrouvant les montants de 1995, avec près de 140 000 € en 2003, alors que les sommes versées avoisinaient 200 000 € en 2001.

Depuis 1995, les secours financiers baissent du fait de l'apparition des chèques multiservices pour les achats de produits frais et d'hygiène ainsi que pour les achats de médicaments. Ceux-ci contribuent à stabiliser le nombre de colis alimentaires depuis 1997. Parallèlement, en 2000, la création d'EPICEA, épicerie solidaire, permet de plus travailler la resocialisation des bénéficiaires que des aides pécuniaires ou des bons d'achat. Elle permet d'élaborer un travail différent avec les familles dans le souci de respecter leur dignité.

Les attributions de cartes orange restent très fluctuantes d'une année sur l'autre. Le nombre de cartes orange décroît en 1999 et 2000 du fait de la place des chèques mobilité, accordés par le département depuis août 1998 pour les allocataires du RMI et de l'API en démarche d'insertion.

#### Les chèques mobilité

	1998*	1999	2000	2001	2002	2003	2004
de bénéficiaires	59	170	218	278	465	361	262
Nb chèques	4 165	15 388	20 767	24 259	41 685	31 950	24 366
Montant total (€)	31 757 €	117 330 €	158 343 €	184 913 €	333 480 €	255 600 €	194 928 €

Source : CCAS \* du 15 juillet 98 au 28 décembre 1998

La baisse des chèques mobilité en 2003 et 2004 s'explique par l'application à compter de juin 2003 de critères d'attribution plus stricts. Dorénavant tout demandeur doit être suivi par un service d'insertion (PLIE, ANPE, ATH, dispositif RMI...).

Depuis 1997 pour les chèques mobilité, la moyenne des aides accordées par famille fluctue entre 91 € et 107 € par an et atteint 130 € en 2002, 161 € en 2003 et 211 € en 2004.

Les bénéficiaires du RMI représentent un peu moins du quart des familles aidées et les familles mono-parentales le tiers.

La part des aides accordées pour des personnes sans aucun revenu n'est pas négligeable : 17 % en 2003. Les salariés sont aussi en progression 14 % en 2003 contre 11 % en 1997 ; ceci témoigne de la précarité de l'emploi.

En mars 2002, de nouveaux critères ont été introduits concernant le temps minimum de résidence dans la commune qui passe de 6 mois à 1 an et la suppression des aides aux personnes hébergées.

En 2003, 866 ménages ont été aidés par le C.C.A.S. (contre 1 146 en 2002) soit une diminution de 41 % par rapport à 1999. Parallèlement le nombre de dossiers étudiés baisse aussi de moitié.

Le nombre moyen de dossiers par famille présentés en commission d'attribution d'aide est de 1,7 en 2003 contre 2 en 1999.

En 2002, une aide est sollicitée une seule fois dans l'année pour près de 60 % des familles. Pour 11 % des familles, les dossiers sont passés au moins 4 fois en commission durant 2002. 11 familles ont eu un dossier qui a été présenté 10 fois au moins en commission contre 16 familles en 1999.

Au vu des modes d'attribution, les aides ponctuelles non répétitives prédominent pour l'Aide à l'Enfance et la municipalité par l'intermédiaire du C.C.A.S. avec une faible progression des enveloppes budgétaires sur plusieurs années. Parallèlement, la participation de la C.A.F. aux secours financiers s'est amplifiée rapidement puis se stabilise.

## Les aides pour le maintien de l'énergie

#### Les interventions pour le maintien de l'énergie

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nb interventions							
Service Maintien à l'Energie	218	871	853	428	514	408	305
Service Minimum							156

Source : EDF

Depuis juillet 1997, l'EDF a mis en place un service « Maintien de l'énergie » qui permet aux familles en difficulté de conserver l'énergie en attendant l'intervention des organismes sociaux. Le délai, en principe d'un mois, sera suivi d'une interruption de fourniture si la dette n'est pas réglée.

Pour accompagner le programme de lutte contre l'exclusion, depuis fin 1997, la Préfecture, le Conseil Général, les A.S.S.E.D.I.C. et EDF-GDF Services financent un fonds pour aider les ménages en difficulté à régler leur facture d'énergie. La gestion des fonds et l'instruction des dossiers relèvent du C.C.A.S. (avec la mise à disposition de 2 postes à temps plein pendant 4 mois par an). L'enveloppe disponible a été épuisée au mois d'avril en 2000 comme en 1999.



En 2001, EDF a réalisé un diagnostic pour orienter des actions auprès de la population d'où il ressortait que les clients avaient une piètre compréhension de leur facture et de la tarification.

De plus, il existe des problèmes liés à l'utilisation de l'énergie. A ceci, s'ajoute dans un autre domaine des manques de sécurité des installations intérieures liés à l'insalubrité des logements, ce qui relève de la responsabilité du propriétaire. Des interventions se mettent en place avec l'association de copropriétaires ABC.

En 2002, des réunions publiques d'informations portant sur l'utilisation et les économies d'énergie sont réalisées en lien avec la "démarche quartier" et des cours de français langue étrangère dispensés dans la ville.

#### Fonds de prévention

	2003	2004
Nb de ménages	32	101

Source : CCAS & EDF

Pour inciter à un échelonnement des dépenses, depuis janvier 2003, l'EDF finance un fonds de prévention qui aide uniquement les familles mensualisées.

## Des difficultés d'accès aux soins

### Une faible ouverture de droits

#### L'assurance personnelle

##### Nouveaux dossiers d'assurance personnelle constitués au CCAS

Nb ménages	1998	1999
Au titre de l'Aide Sociale	18	65
Taux ménages demandeurs	0,03%	0,10%
Au titre du RMI	141	198
Taux ménages demandeurs	0,22%	0,31%
<b>Total</b>	<b>159</b>	<b>263</b>

Source : CCAS & RGP 1999

Les demandes d'assurance personnelle étaient constituées après l'examen des droits. De ce fait, l'assurance personnelle demandée était toujours accordée.

Le nombre de ménages demandeurs de l'assurance personnelle Aide sociale progressait rapidement de 18 à 65 ménages entre 1998 et 1999. La proportion de Français était faible (13,8 %), la majorité des ménages habitait le parc privé (80 %). La moitié des demandeurs étaient hébergés.

Les demandeurs d'assurance personnelle au titre du RMI étaient eux aussi en progression.

L'assurance personnelle tout comme l'aide médicale ont disparu et remplacé par la C.M.U. (Couverture Maladie Universelle).

#### L'Aide Médicale à Domicile

L'Aide Médicale à Domicile (AMD) concernait les personnes ayant une couverture sociale mais pas de couverture sociale complémentaire et un revenu inférieur à 1,5 fois le RMI, ainsi que les personnes n'ayant aucune couverture sociale mais éligibles à l'AMD (condition de résidence en France...).

En 1999, 6 120 personnes habitant Aubervilliers étaient bénéficiaires de l'Aide Médicale à Domicile, soit 96,3 pour 1 000 habitants<sup>14</sup> (77,6 pour 1 000 habitants<sup>15</sup> contre 63,4 pour 1 000 habitants en Seine-Saint-Denis en 1996).

<sup>12</sup> Taux rapporté à la population de 1999

<sup>15</sup> Taux rapporté à la population de 1990

## Evolution des bénéficiaires de l'Aide Médicale à Domicile (A.M.D.) et hospitalière (A.M.H.)

	Nb de bénéficiaires				% population	Nb ménages
	1996	1997	1998	1999		
AMD (soins)	5 237	6 328	6 236	6 120	9,69%	3 948
AMH (hôpital)	330	311	270	525	0,83%	407

Source : D.P.A.S. & RGP 1999

Le système informatique ne discerne pas les admissions attribuées plusieurs fois à la même personne, ni l'origine du service instructeur

L'accroissement de l'aide médicale hospitalière en 1999 est en partie conjoncturelle : le service instructeur ayant entrepris de résorber un retard de traitement de liasses. Certains dossiers rejetés ont été reconstitués. Ceci gonfle l'effectif des bénéficiaires pour cette année.

## La Couverture Maladie Universelle

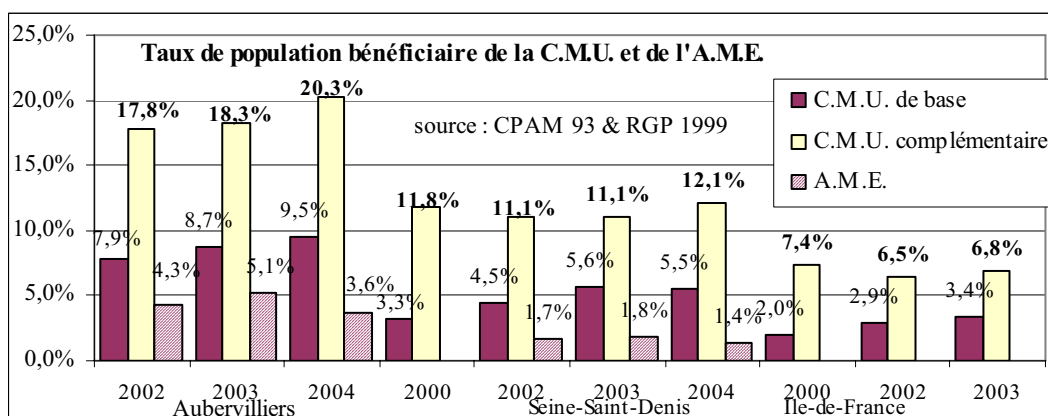
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, l'aide médicale est remplacée par la Couverture Maladie Universelle. Etant donné l'importance des dossiers il y a eu un transfert automatique de bénéficiaires de l'aide médicale à la Couverture Maladie Universelle jusqu'au 31 octobre 2000.

Le taux d'habitants bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle est nettement plus élevé à Aubervilliers que dans la moyenne du département. La part de la population ayant des difficultés de régulation de titre de séjour est non négligeable.

### Bénéficiaires de la Couverture Maladie Universelle

Décembre	2001	2002	2003	2004
C.M.U. de base		4 978	5 514	5 976
C.M.U. complémentaire	5 724	11 218	11 560	12 826
A.M.E.	2 262	2 708	3 247	2 297

Source : CPAM 93



## La mutuelle familiale

Depuis février 2000, la municipalité a mis en place un dispositif facilitant l'accès de la population à une mutuelle familiale.

### Mutuelle familiale

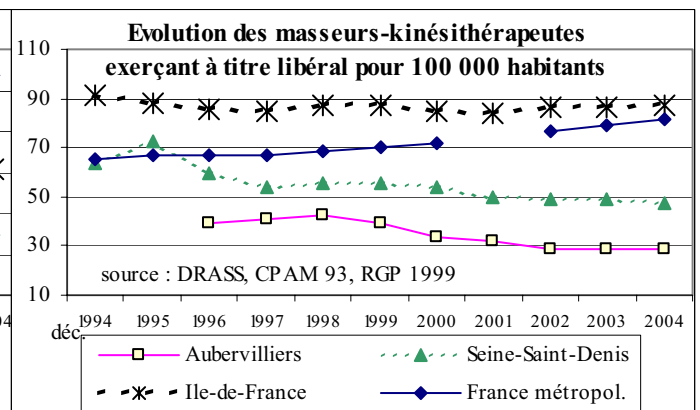
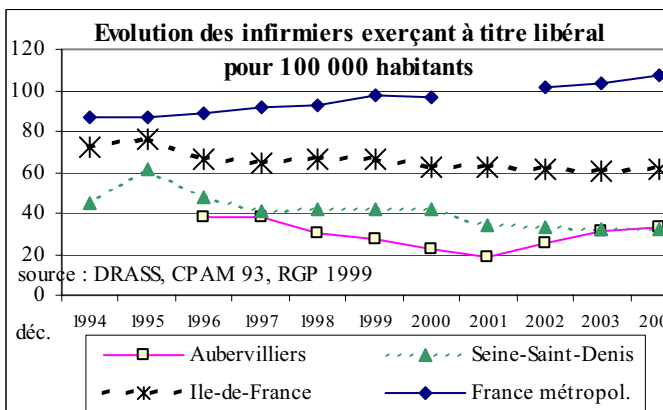
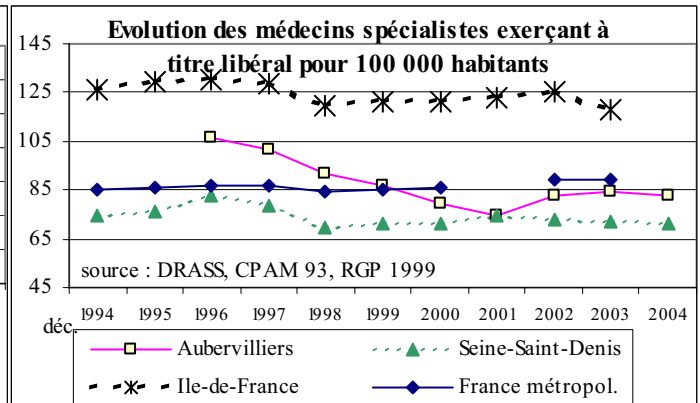
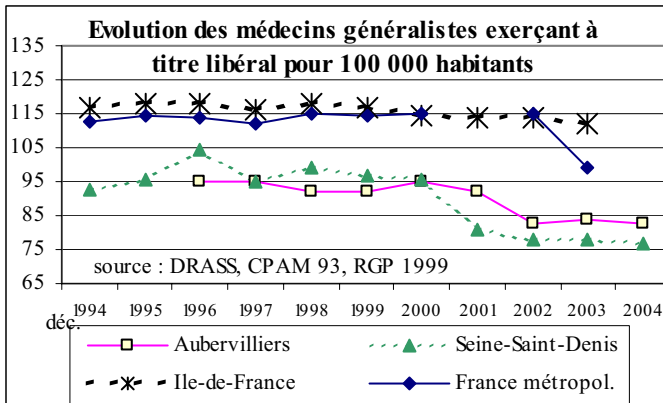
Décembre	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de demandes	60	73	97	118	167
Nb d'adultes	81	180	126	162	250
Nb d'enfants	36	69	65	94	259
Nb de bénéficiaires	117	249	191	256	509

Source : CCAS

Cette aide est maintenue malgré la C.M.U. complémentaire mise en place en 2002. Elle répond aux besoins d'un nombre croissant d'habitants.

## Des structures de santé pour compenser une pénurie du privé

La proportion de médecins par habitant est très proche de celle du département mais nettement inférieure à celle de la région.



La ville compte peu de professionnels médicaux et paramédicaux pour répondre aux besoins de soins de la population d'où l'importance des équipements publics pour pallier cette pénurie du secteur privé.

### Le Centre Municipal de Santé

Le Centre de Santé a été créé il y a plus de 50 ans. Il traduit une politique municipale forte de santé publique et de prévention. En 2002, environ 100 000 passages sont dénombrés dans les consultations.

### Le service de soins Infirmiers à domicile (SSIAD)

Le maintien à domicile des personnes âgées risque d'être remis en cause faute de personnel de soins suffisamment nombreux pour répondre aux demandes. Il est rendu encore plus difficile avec la fermeture de la "Main Tendue" en 2003.

#### Soins infirmiers à domicile (municipal)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Capacité journalière du service	39	39	45	45	45	45	45	50	58
Nb de patients suivis dans l'année	78	69	78	87	71	72	70	75	86
Nb de journées réalisées annuellement	13 577	13 924	15 198	15 898	15 855	15 810	16 298	16 831	20 908

Source : Service municipal de soins à domicile

## Le maintien à domicile des personnes âgées ou dépendantes

Le service de maintien à domicile géré par le C.C.A.S. complète l'offre de services proposés aux personnes âgées dans la ville ainsi que le service de restauration et la télé assistance.

L'augmentation du nombre d'heures d'aide ménagère réalisées est due aux personnes bénéficiaires de l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (A.D.A.P.), soit 150 en 2004.

### Maintien à domicile

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb bénéficiaires d'aides ménagères	328	439	440	439	457	414	329	377
Nb d'heures d'aide ménagère	41 533	40 883	42 157	42 278	43 980	46 117	46 254	48 500
Moyenne par bénéficiaires par semaine	2h45	2h	2h	2h	2h	2h	2h45	2h45

Source : CCAS

### Le public du service de maintien à domicile

	2004	aide sociale	CNAVTS	régimes spéciaux	plein tarif	APA	HIV
Nb bénéficiaires d'aides ménagères	56	125		20	20	150	6
Nb d'heures d'aide ménagère	7 530	9 115		844	2 153	27 702	1 154
Moyenne par bénéficiaires par semaine	2h30	1h20		0h50	2h	3h30	3h40

Source : CCAS

En ce qui concerne l'APA le nombre d'heures fixé par les plans d'aide n'a pu être réalisé en totalité (12 335 heures en 2004) d'une part du fait des effectifs de personnel insuffisants, d'autre part suite au refus de certaines personnes de faire assurer le nombre d'heures attribuées.

### Personnes bénéficiant de la télé-assistance

Décembre	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Installation nouvelle	30	25	27	29	65	85	90
Nb de bénéficiaires				61	138	285	entre 250 et 300

Source : CCAS

Depuis 2001, SIRESCO assure les repas en livraison froide pour les portages à domicile.

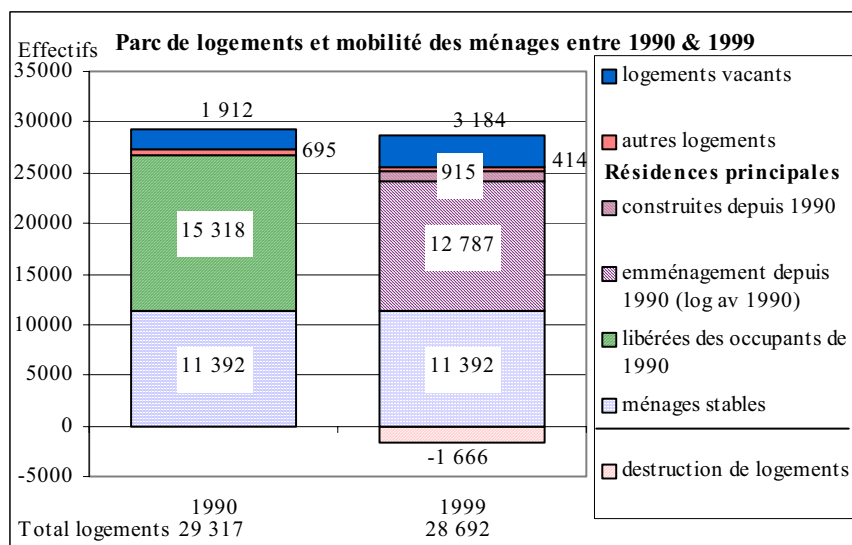
### Restauration pour personnes âgées

	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Nb de repas à domicile		18 389	19 332	19 534	17 930	20 590	25 667	20 974	31 966
Nb moyen de bénéficiaires / jour		71	81	81	75	86	95	107	187
Nb de tickets vendus pour les repas des foyers	37 522		37 410	35 059	30 325	24 387	22 967	20 974	21 419
Nb de bénéficiaires			156	146	126	101			
Nb moyen de repas servis / jour								81	89
Repas fournis par la ville									
pris sur place		25 070							
emporté		12 452							
Total des repas consommés par les personnes âgées			56 742	54 593	48 255	44 977	48 634	41 948	53 385

Source : CCAS & Economat

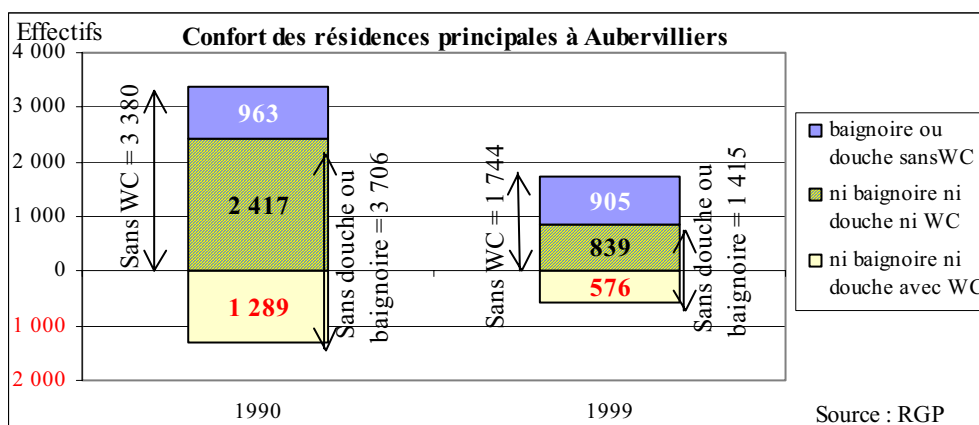
# L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité

## Le parc de logements



En 1999, 28 810 logements sont comptabilisés donc 625 de moins qu'en 1990, soit une diminution de 2 %.

En 9 ans, la disparition de 1 666 logements, concentrés dans le bâti dégradé, a contribué à l'amélioration du confort des ménages.



3 246 logements sont vacants soit 11 % du parc. Ces logements inoccupés se concentrent principalement dans un parc dégradé et sans confort. Concernant le parc social, la vacance résulte du mode de gestion de leur patrimoine par les bailleurs (opération de réhabilitation, difficulté de trouver des locataires solvables...) auquel s'ajoutent des refus des candidats et la rotation des ménages. La vacance dans le parc social à Aubervilliers s'aligne sur les moyennes nationales.

Au vu du nombre de contrats d'électricité dénombrés par EDF, l'effectif des ménages progresse depuis 1998.

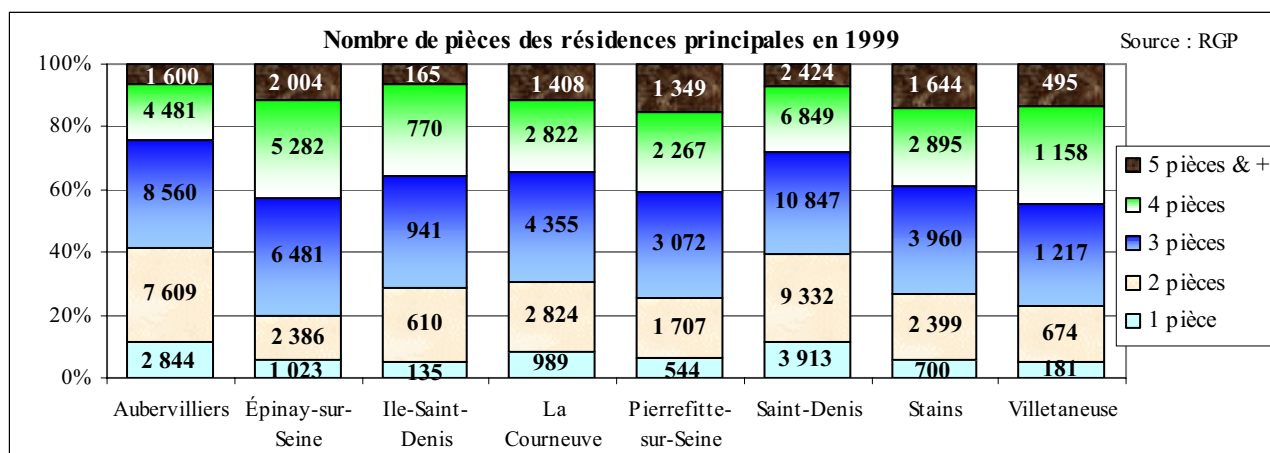
### Epoque d'achèvement des logements et des résidences principales

Achèvement des constructions	Logements 1990	%	Ménages 1990	Taux d'occupation	Logements 1999	%	Ménages 1999	Taux d'occupation
avant 1949	12 544	42,8%	10 841	86,4%	10 756	37,5%	8 677	80,7%
1949/1974	12 845	43,8%	12 161	94,7%	13 341	46,5%	12 213	91,5%
1975/1981	2 764	9,4%	2 649	95,8%	2 429	8,5%	2 248	92,5%
1982/1989	1 164	4,0%	1 059	91,0%	1 125	3,9%	1 041	92,5%
1990/1998					1 041	3,6%	915	87,9%
<b>Total</b>	<b>29 317</b>	<b>100%</b>	<b>26 710</b>	<b>91,1%</b>	<b>28 692</b>	<b>100%</b>	<b>25 094</b>	<b>87,5%</b>

Source : RGP 1990 & 1999

Le parc social se répartit entre 19 bailleurs sociaux<sup>16</sup> qui disposent 10 998 logements en 2001 et 5 bailleurs à vocation sociale pour 1 026 autres appartements. L'OPHLM, avec 7 890 logements, gère 72 % du parc.

## L'habitat



La population dispose de logements exigus : 41 % des ménages vivent dans 1 ou 2 pièces.

La structure du bâti se caractérise par 10 756 de logements construits avant 1949 (soit 37,5 %). Dans ces logements, petits et vétustes, se concentre une population précarisée ne réussissant pas à accéder à un logement confortable. La ville doit régulièrement faire face à des urgences liées à la vétusté des logements : périls, saturnisme, problèmes découlant de la mauvaise gestion de copropriétés dégradées... La diminution des ménages du parc privé, des hôtels et des meublés de 25 % en 10 ans est une évolution salubre pour ce qui concerne les logements vétustes traduisant la politique volontariste de la ville de lutter contre l'habitat indigne.

Les logements sociaux (41,3 % des ménages) sont plus représentés que les logements locatifs non HLM (27,8 %). Les propriétaires occupants sont peu nombreux : 23 % à Aubervilliers pour une moyenne départementale de 39,6 %.

**Statuts d'occupation des résidences principales**

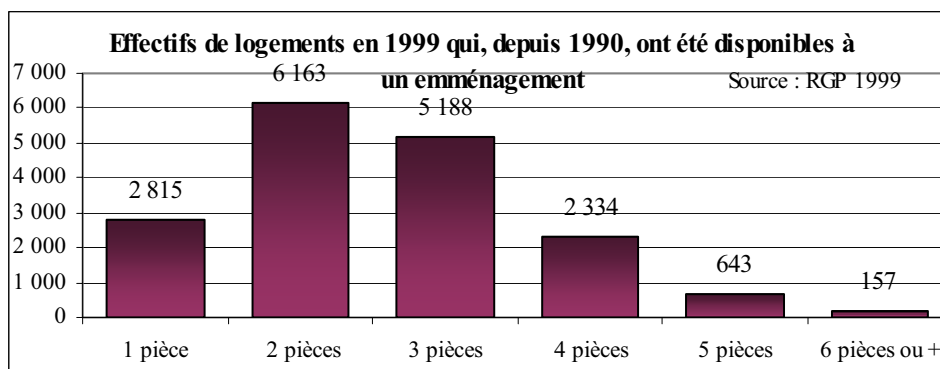
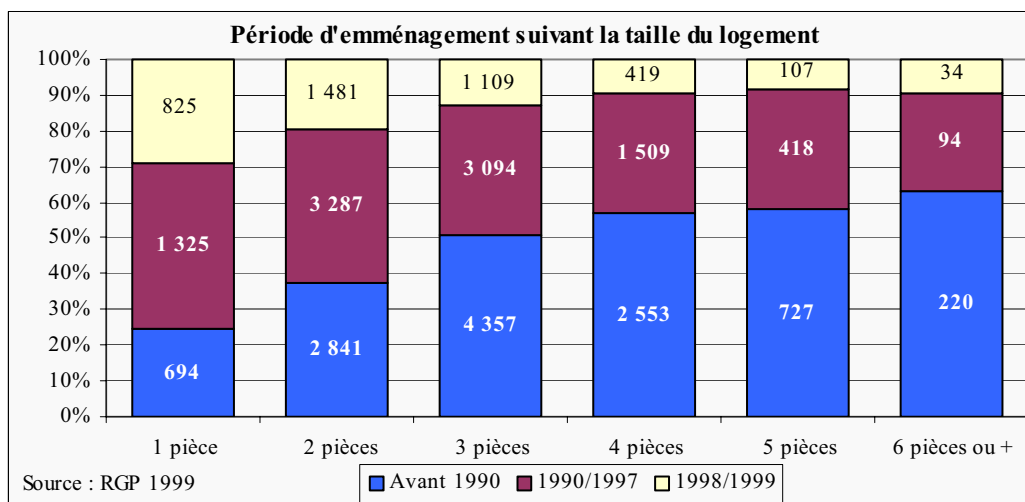
Aubervilliers	Ménages 1990	%	Ménages 1999	%	Evolution 90/99	% variation 90/99
<b>propriétaire occupant</b>	6 066	22,7%	5 766	23,0%	-300	-4,9%
<b>locataire ou sous-loc.</b>	19 317	72,3%	18 217	72,6%	-1 100	-5,7%
- log. privé loué vide	9 284	34,8%	6 975	27,8%	-2 309	-24,9%
- log. HLM loué vide	8 877	33,2%	10 375	41,3%	1 498	16,9%
- meublé ou hôtel	1 156	4,3%	867	3,5%	-289	-25,0%
<b>log. gratuit</b>	1 327	5,0%	1 111	4,4%	-216	-16,3%
<b>Total</b>	<b>26 710</b>	<b>100%</b>	<b>25 094</b>	<b>100%</b>	<b>-1 616</b>	<b>-6,1%</b>

Source : RGP 1990 & 1999

Les logements loués vides correspondent aux logements non meublés

Les 12 024 logements gérés par un bailleur social et à vocation sociale ne contribuent plus autant à une trajectoire résidentielle dans la ville du fait d'un manque de diversité dans l'offre de logements disponibles. La place du parc social ne cesse de progresser : il accueillait 1 ménage sur 3 en 1990, la proportion atteint 2 ménages sur 5 en 1999. Il se caractérise par une paupérisation de sa population, d'où des difficultés à la fois dans le parc social et un « parc social de fait » constitué par les logements privés dégradés.

<sup>16</sup> Source : Conférence communale du logement  
Observatoire de la Société locale, 2006



## Les constructions depuis 1999

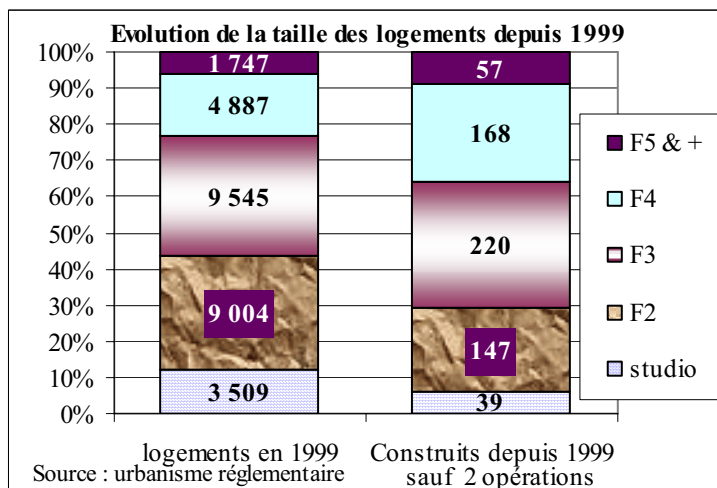
Depuis le recensement, la construction s'est intensifiée sur les terrains libérés du parc vétuste qui les encombraient. Les programmations s'orientent vers une diversification de l'offre de logements avec une place importante donnée à l'accèsion à la propriété.

### Les nouvelles constructions de 1999 à 2004

Opérateur	localisation	DQ 2003	Type de logements				Résidences sociales	Nb de logements	Date d'achèvement
			Collectif PLA	Collectif accession	Individuel PLA	Individuel accession			
Arc Promotion	Villa Alberti	7		68			68	1999	
Résid Etudes	Résidence d'étudiants	5				135	0	2000	
DGHa	Jardins de Casanova	2		45			45	2001	
Oliviera	Sadi Carnot	6		10			10	2002	
Arc Promotion	Villa Aragon	5&6		53		20	73	2002	
Promogim	Parc des Berges	7		80			80	2002	
OPHLM	35 HeurTault	7	42				42	2002	
AFTAM	Résidence sociale	4				159	0	2002	
Pact Arim	Hôtel Prima	4				34	0	2002	
ECP	Villa des Noyers	7		14		3	17	2003	
Profimob	Village de la Géode	5		24		13	37	2003	
SEDAF	Le clos de la Passerelle	8		24		24	48	2003	
Bouygues	Villa Alexandra	7		42		22	64	2004	
DGHa	Jardins de Casanova	2		23			23	2004	
INFINIM	Les vignes	8		69			69	2004	
ASH	31 Heurtault	7	45				45	2004	
KEOPS Villas	Villa du Landy	8		18		13	31	2004	
<b>Total de logements livrés</b>			<b>87</b>	<b>470</b>	<b>0</b>	<b>95</b>	<b>328</b>	<b>652</b>	
Typologie hors résidences sociales			13%	72%	0%	15%		100%	

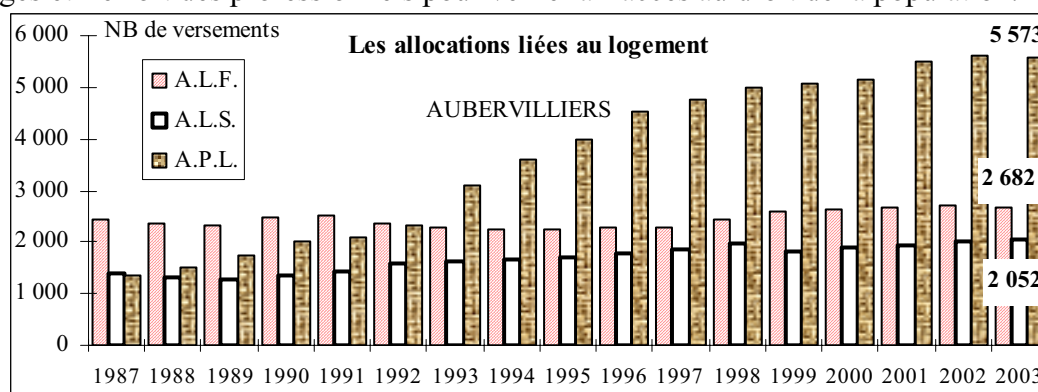
Source : Service aménagement

Le nombre de pièces par logement s'accroît.

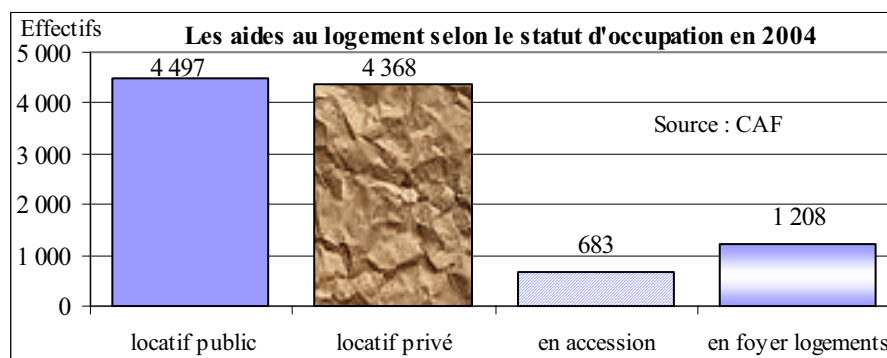
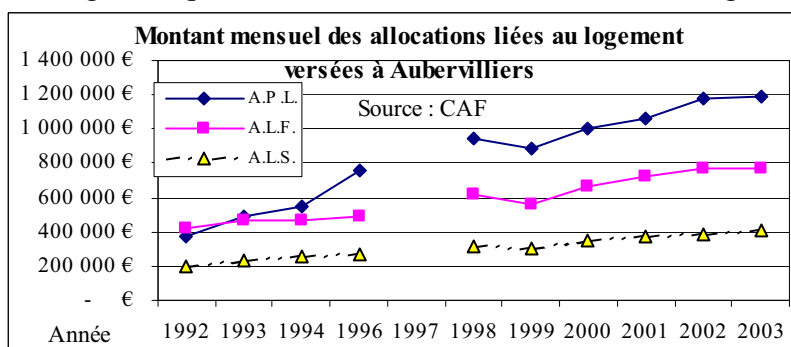


## Les aides au logement

Globalement la population bénéficiant d'aides au logement est en progression depuis 1987. L'Allocation Logement à caractère Familial (ALF) reste stable alors que celle à caractère social (ALS) progresse de 42 %. Le nombre d'Allocations Personnalisées au Logement (APL) a triplé entre 1987 et 1998. Ceci est dû à la fois à la réhabilitation du parc de logement social, la précarisation des ménages et l'effort des professionnels pour veiller à l'accès au droit de la population.



Le taux de ménages percevant une aide au logement passe de 19 % en 1987 à 40 % des ménages en 2003.





## Les logements spécifiques

Les logements spécifiques : capacité d'accueil en 2005				Capacité d'accueil	
Public	Structure	Adresse	DQ*	2005	
Personnes âgées	résidence Allende	25-27 rue des cités	5	39	
	foyer Soleil	Maladrerie	2	80	
	Studios HLM	1 à 7 rue Matisse	3 & 5	32	
	ZAC Heurtault	35, rue Heurtault	7	20	
	4 saisons	36 rue Trevet	5	15	
	<i>Total gestion C.C.A.S</i>				186
	Constance Mazier	4 rue Hémet	3	81	
<b>Sous total</b>				<b>267</b>	
Jeunes adultes	FJT	43 rue E. Poisson	6	175	
Etudiants	Résidence étudiante	10 rue Emile Reynaud	5	137	
Psychiatrie	Ville Evrard	17 rue du Pont Blanc	3	10	
	Ville Evrard	15 rue du Clos Benard	4	20	
Polyhandicapé	AFASER	47 rue Hélène Cochennecc	1	40	
PJJ	Hegesippe Moreau	impasse buisson	1	5	
	Fabrique de mouvements			25	
<b>Résidences sociales</b>					
Familles	inter logement 93	126 rue des Cités	4	50	
	PRIMA (Pact-Arim)	123 rue Henri Barbusse	4	34	
<b>Sous total</b>				<b>84</b>	
Travailleurs	ADEF	1 av. des Ponceaux	7	283	
	ADEF	11-17 rue Hémet	3	108	
	AFTAM	56 rue des Fillettes	8	328	
	AFTAM	166-168 rue H Barbusse	4	156	
	SONACOTRA	142 bld F Faure	7	140	
	SONACOTRA	11 rue de l'Abeille	2	230	
	SONACOTRA	24 rue de la Nouvelle France	4	312	
<b>Sous total</b>				<b>1 166</b>	
<b>Total général</b>				<b>2 320</b>	

### Prévision de logements spécifiques

	Structure	opération
Personnes âgées	Constance Mazier	Restructuration
	MAPAD	Construction
Migrants	AFTAM (Fillettes)	Construction

Source : service aménagement

Source : CCAS, service aménagement, foyers... \* démarche quartier 2003

Dans l'avenir les possibilités d'accueil des personnes âgées vont s'accroître et se diversifier. La construction de résidences sociales va permettre de mieux accueillir les personnes en difficulté.

## Les demandeurs de logement

En fin 2001, 88 % des demandeurs de logement résident dans la commune. En 2003, ils sont 78 % et 11 % des demandeurs n'habitent, ni ne travaillent dans la ville.

### Evolution des demandes de logements

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Effectif des demandes	1 982	2 154	2 794	2 772	2 705	3 150	3 650	3 798

Source : Service du Logement

Les familles monoparentales composent 24 % des demandeurs.

Le quart des demandeurs a moins de 30 ans. 8 % des demandeurs ont 60 ans et plus.

47 % des demandeurs disposent de moins de 1 067 € net par mois (prestations familiales comprises) en 2003.

### Typologie des logements demandés et attribués sur le contingent communal et mis à disposition de la ville

2003	F1	F2	F3	F4	F5 & +	Effectif total
type de logements (demande)	190	1 291	1 291	760	266	3 798
% type de logements (demande)	5%	34%	34%	20%	7%	100%
type de logements (offre)	43	133	153	31	4	364
% type de logements (offre)	12%	37%	42%	9%	1%	100%

Source : Service du Logement

L'offre de logements est insuffisante quantitativement et structurellement. L'essentiel des attributions (89 %) se fait dans le parc de l'O.P.H.L.M. en 2003.

## Réussir à diversifier l'offre de logements

Ces constructions devraient faire évoluer la structure du parc en introduisant plus de grands logements, notamment en accession, qui font actuellement défaut dans la ville.

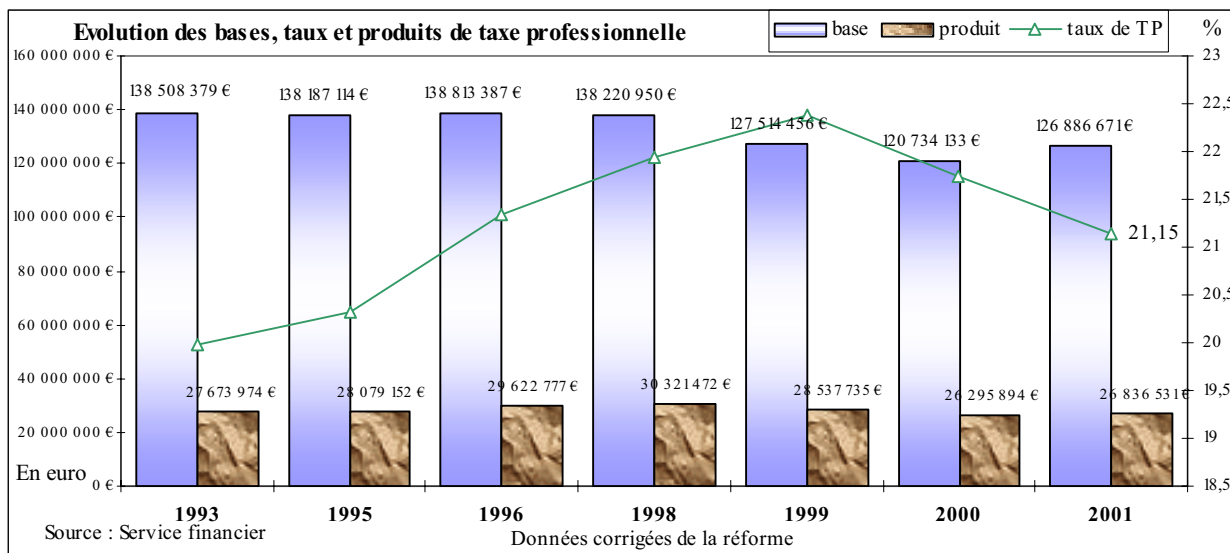
La programmation de logements en mai 2005

Opérateur	localisation	DQ 2003	Type de logements				Résidences sociales	Nb de logements	Date d'achèvement
			Collectif PLA	Collectif accession	Individuel PLA	Individuel accession			
Pact Arim	Carré Delalain	4	9			10		19	2005
AFTAM	Foyer des Fillettes	8					328	0	2006
MARIGNAN	Le Solférino	5		97				97	2006
SEP-CTP	rue du Colonel Fabien	8				6		6	2006
Promogim	Villa République	5		73				73	2006
Coopération & Famille	ZAC E. Dubois	2	28					28	2006
SNC Porte de la Villette	ZAC Demars	5					146	0	2006
OPHLM	av Victor Hugo	7	5						2007
INFINIM	Le Quincy	2		34				34	2007
Terralia	Les Prés Clos	1		111				111	2007
OPHLM	Les Prés Clos	1	44					44	2007
OPHLM	Passage Moglia	7	31					31	2007
particulier	rue Charles Tillon	1	6					6	2007
SCI Colbert	rue Colbert	1		10				10	2007
IMMO FINANCE	rue Louis Fourier	7		30		12		42	2007
Bouygues	rue Schaeffer	7		53				53	2007
Eiffage Immobilier	Terrain Faveley	8		84				84	2007
SODEDAT	ZAC E. Dubois	2					80	0	2007
HERMES	av J. Jaurès, rue de la Motte	4		250				250	2008
TERRALIA	78-80, rue Réchossière	2		33				33	2008
Bouygues	Clos Alberti	7		21		8		29	2008
SPIRIT	Espace Rencontres	7	132					132	2008
OPHLM	Ilot Auvry	5	34					34	2008
OPHLM	Ilot des Impasses	5	21					21	2008
	Ilot Lecuyer Nord	4	34					34	2008
	Ilot Lecuyer Sud	4	22					22	2008
	ZAC cœur de quartier	8	47	109				156	2008
NEXITY FERREAL	rue Sadi Carnot/ Karman	6		80				80	2008
Bouygues	rue Schaeffer	7		22				22	2008
OPHLM	rue Schaeffer	7	24					24	2008
CAPRI	ZAC du Pont Tournant	8	40	40				80	2008
	Espace Rencontres	7		175				175	2009
OPHLM	Ilot Auvry	5	58	11				69	2009
	Ilot des Impasses	5	11	43				54	2009
	Ilot Lecuyer Nord	4	58	11				69	2009
	Ilot Lecuyer Sud	4	45	65				110	2009
OPHLM	Ilot Auvry	5		75				75	2010
	Ilot des Impasses	5	7	29				36	2010
	Ilot Lecuyer Nord	4		75				75	2010
	Port & Chemin vert	8	76	114				190	2010
	Porte d'Aubervilliers	8	152	228				380	2007/2010
	République Trimétal	4	90	180				270	2007/2010
	Ilot Lecuyer Sud	4		33				33	2011
SA HLM AEDIFICAT	rue de la Commune de Paris	7		11				11	?
ARTENOVA	8-10 R des Noyer	7						0	
	Charron/Réchossière	4						0	
	E. Dubois nord	2	70	100				170	
	Ilot Bengali	8			24	20		44	
	Moutier/Ferragus	7						0	
	Secteurs diffus					50		50	
<b>Total prévu hors résidences sociales</b>			<b>1 044</b>	<b>2 197</b>	<b>24</b>	<b>106</b>	<b>554</b>	<b>3 366</b>	
Typologie hors résidences sociales			31%	65%	1%	3%		100%	

Source : Service aménagement

## Après une stagnation des bases de taxe professionnelle, une sensible amélioration s'amorce

La croissance du coût des interventions de soutien à la population, dont les aides financières sont une illustration, se conjugue avec une faible augmentation des possibilités financières de la commune liée au produit de la taxe professionnelle (TP).



Les bases de TP ont stagné de 1993 à 1999 mais une amélioration sensible pointe en 2000 et 2001, sachant que l'instauration de la communauté de commune puis d'agglomération et donc de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) rend la ville attributive depuis l'année 2000 d'une dotation de compensation fixée à la valeur du produit 1999 de la taxe professionnelle.

## Des dispositifs d'intervention pour redynamiser l'ensemble

Les actions entreprises par la municipalité pour tenter d'endiguer la précarisation de la population et favoriser un développement harmonieux sont multiples.

En septembre 1998, les 5 collèges de la ville ainsi que 12 des 15 écoles primaires et un lycée technique ont été classés en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) en lien avec le pacte de relance pour l'école en Seine-Saint-Denis.

En 2005, dans le cadre du plan de cohésion sociale, la municipalité s'est inscrite dans le programme de réussite éducative.

Traduisant la mise en place d'un partenariat avec l'Etat et les bailleurs sociaux, une Charte Communale du Logement (CCL) a été signée le 13 octobre 1999. Elle a défini des objectifs communs en terme d'attributions des logements en cherchant à concilier l'accueil de populations défavorisées et le souci d'une mixité sociale.

Dans le domaine de l'aménagement, la ville d'Aubervilliers s'est dotée de presque tous les outils, instruments et procédures mis à sa disposition, privilégiant notamment le développement de l'intercommunalité. C'est ainsi que les territoires de la commune relèvent d'un Grand Projet Urbain (GPU) et du Grand Projet de Ville (GPV) avec La Courneuve et Saint-Denis, d'un Contrat de Développement Urbain (CDU), d'un Contrat d'Aménagement Régional (CAR) et sont directement concernés par le nouvel établissement public "Plaine de France".

Au vu des caractéristiques du territoire, le deuxième Contrat de Ville pour 2000 - 2006 est organisé autour des axes de travail suivants : l'amélioration du cadre de vie, un projet éducatif, sanitaire, social et culturel pour tous, le développement économique et l'accès à l'emploi ainsi qu'œuvrer pour une ville plus sûre. En 2005, la ville s'est inscrite dans le programme de Réussite éducative.

Deux quartiers, le Landy et La Villette/Quatre-Chemins, ont été classés en Zone Urbaine Sensible (ZUS) dans le cadre du Pacte de Relance pour la Ville. Le quartier des Quatre-Chemins qui s'étend sur Aubervilliers et Pantin a des caractéristiques communes dans les deux villes ; c'est pourquoi la ville a opté pour une ZUS intercommunale.

De même que d'autres communes de la Seine-Saint-Denis, Aubervilliers est éligible aux Fonds Structurels Européens (objectifs 2 et 3) qui permettront de soutenir l'effort engagé.

L'intercommunalité s'est développée également au travers de l'élaboration d'une Charte de l'environnement travaillée depuis octobre 1997 en s'appuyant sur les démarches citoyennes engagées par les deux villes d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Elle a été signée le 6 octobre 1999.

La réflexion intercommunale dans le cadre du développement économique se traduit par la mise en place en 1998 d'une Maison de l'Initiative Economique Locale regroupant Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve, et Stains en partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis.

L'engagement pour la requalification de la Plaine Saint-Denis s'appuie sur un travail en commun de plus de 15 ans : Syndicat mixte Plaine Renaissance depuis 1985, SEM intercommunale Plaine Développement depuis 1991.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui date de 1979 est actualisé dans l'étude du Plan local d'Urbanisme (PLU). Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en cours d'élaboration et reprendra les synthèses du schéma de cohérence commerciale, du plan communautaire de l'environnement et du Programme Local de l'Habitat (PLH) communautaire qui sont en cours de réalisation.

Grâce au partenaire avec le Syndicat des Transports Parisiens (STP), l'amélioration des transports (Projet des bus mobiliens sur les différentes lignes traversant la ville) et son développement dans le cadre du contrat de plan État/ Région avec le prolongement de la ligne 12 du métro sont autant de facteurs favorables à la ville.

## Les chiffres clefs

	Aubervilliers 1990	Aubervilliers 1999	Plaine Commune* 1999	Seine-Saint-Denis 1999	Ile-de-France 1999
<b>Population totale sans doubles comptes</b>	<b>67 552</b>	<b>63 132</b>	<b>307 528</b>	<b>1 382 861</b>	<b>10 952 011</b>
Densité (Habitants à l'Hectare)	117	110	71	58	9
<b>Répartition par âges</b>					
Effectif de moins de 20 ans	<b>17 447</b>	<b>17 050</b>	<b>90 144</b>	<b>386 910</b>	<b>2 763 993</b>
Taux de jeunes de moins de 20 ans	25,8	27,0	29,3	28,5	25,2
Effectif de plus de 60 ans	<b>9 655</b>	<b>9 679</b>	<b>43 410</b>	<b>208 256</b>	<b>1 820 249</b>
Taux de personnes de 60 ans ou plus	14,3	15,3	14,1	15,1	16,6
<b>Titulaire de l'allocation supplémentaire vieillesse</b>					
Effectif de retraités du Régime Général	2004	<b>9 145</b>		<b>182 110</b>	<b>1 503 758</b>
Taux titulaire allocation supplémentaire vieillesse	2004	7,4		4,1	3,1
FNS / retraités du Régime Général	1998	3,5	3,4	2,9	2,8
<b>Répartition par sexe</b>					
Effectif d'hommes	<b>34 446</b>	<b>31 625</b>	<b>151 481</b>	<b>677 157</b>	<b>5 301 378</b>
Taux d'hommes	51,0	50,0	49,2	49,0	48,4
Effectif de femmes	<b>33 106</b>	<b>31 505</b>	<b>156 293</b>	<b>705 771</b>	<b>5 649 758</b>
<b>Population étrangère</b>					
Effectif d'étrangers	<b>20 052</b>	<b>18 734</b>	<b>77 861</b>	<b>258 850</b>	<b>1 301 386</b>
Taux de population étrangère	29,7	29,7	25,3	18,9	11,9
Taux de l'Union européenne dans pop. étrangère	25,6	18,6		21,7	
Taux de femmes dans la population étrangère	41,2	45,0		46,2	47,3
<b>Migrations résidentielles</b>					
	entre 82 & 90	entre 90 & 99	entre 90 & 99	entre 90 & 99	entre 90 & 99
Taux de population n'ayant pas déménagé	49,7	47,0	47,5	48,7	50,2
Taux de population ayant déménagé à l'intérieur de la commune	17,7	19,7	19,7	16,9	16,2
Taux de population étant arrivée dans la commune	32,6	33,2	31,7	34,4	33,6
<b>Niveau de diplôme de la population de 15 ans et plus non scolarisée</b>					
Aucun diplôme	<b>20 285</b>	<b>14 879</b>	<b>63 652</b>	<b>235 297</b>	<b>1 264 685</b>
Taux aucun diplôme	41,5	33,2	30,3	24,4	16,2
BAC et plus	<b>7 557</b>	<b>9 887</b>	<b>49 216</b>	<b>263 629</b>	<b>3 269 217</b>
Taux BAC et plus	15,5	22,1	23,5	27,4	41,8
<b>Activités économiques</b>					
Nombre d'emplois	<b>29 780</b>	<b>25 734</b>		<b>480 570</b>	
Nombre d'emplois salariés du secteur privé	2 003	<b>21 741</b>	<b>81 936</b>		
Industrie	2 003	<b>2 989</b>	<b>12 134</b>		
Construction	2 003	<b>2 354</b>	<b>8 018</b>		
Commerce	2 003	<b>6 506</b>	<b>24 179</b>		
Transports	2 003	<b>744</b>	<b>4 088</b>		
Services	2 003	<b>9 146</b>	<b>33 498</b>		
Nombre d'entreprises du secteur privé	2 003	<b>2 106</b>	<b>7 282</b>		
Industrie	2 003	<b>206</b>	<b>701</b>		
Construction	2 003	<b>224</b>	<b>790</b>		
Commerce	2 003	<b>995</b>	<b>2 955</b>		
Transports	2 003	<b>81</b>	<b>307</b>		
Services	2 003	<b>599</b>	<b>2 521</b>		

\* Plaine Commune = Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

Source : INSEE (recensement de la population), CAF, CNAVTS, UNEDIC, ANPE & DGI

	Aubervilliers 1990	Aubervilliers 1999	Plaine Commune* 1999	Seine-Saint-Denis 1999	Ile-de-France 1999
<b>Navettes domicile/travail</b>					
Taux d'actifs travaillant dans la ville où ils habitent	33,9	27,5	23,1	27,8	37,5
dans une autre ville du 93	18,8	18,6	20,6	25,0	
dans un autre département	47,2	53,9	56,3	54,4	
<b>Population active (actifs ayant un emploi + chômeurs + militaires du contingent)</b>					
Ensemble des actifs	<b>35 143</b>	<b>30 927</b>	<b>146 017</b>	<b>673 810</b>	<b>5 492 151</b>
Taux d'activité / la population de 15 ans et plus	64,7	61,7		61,6	61,8
Cadres, Professions intellectuelles supérieures	5,8	5,4		9,5	21,3
Employés	32,5	36,2		35,8	30,2
Ouvriers	40,8	34,8		27,9	18,2
Taux d'activité féminine	55,5	44,5		46,6	56,2
Taux d'activité des 20-59 ans	82,8	81,6	81,2	82,7	83,2
Effectif d'actifs ayant un emploi	<b>29 440</b>	<b>23 895</b>	<b>114 201</b>	<b>556 628</b>	<b>4 846 564</b>
Taux de salariés	92,7	92,5	93,2	92,5	90,7
Femmes ayant un emploi	<b>12 321</b>	<b>10 702</b>	<b>52 396</b>	<b>260 067</b>	<b>2 302 451</b>
<b>Chômage</b>					
Effectif de chômeurs recensés	<b>5 529</b>	<b>6 976</b>	<b>31 488</b>	<b>115 583</b>	<b>633 198</b>
Taux de chômage	15,7	22,6	21,2	17,2	11,6
Taux de chômage chez les 15-24 ans	21,2	27,8	30,9	26,6	19,7
Taux de chômage féminin	16,8	22,2	21,3	17,2	11,8
Effectif de demandeurs d'emploi DEFMI	<i>2004</i>	<b>5 268</b>	<b>25 165</b>	<b>94 696</b>	<b>546 976</b>
<b>Foyers fiscaux</b>					
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal	<i>1999</i>	854 €	908 €	1 112 €	1 653 €
Taux de foyers non imposés	<i>1999</i>	57,7	55,0	46,2	35,0
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal	<i>2002</i>	886 €	942 €	1 172 €	1 754 €
Taux de foyers non imposés	<i>2002</i>	61,5	58,9	48,7	36,2
Nb de foyers fiscaux imposés	<i>2002</i>	<b>14 590</b>	<b>71 556</b>	<b>399 065</b>	<b>4 010 563</b>
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal imposés	<i>2002</i>	1 538 €	1 574 €	1 787 €	2 442 €
Nb de foyers fiscaux non imposés	<i>2002</i>	<b>23 282</b>	<b>102 440</b>	<b>379 262</b>	<b>2 272 843</b>
Revenus mensuels moyens par foyer fiscal non imposés	<i>2002</i>	477 €	500 €	524 €	539 €
Minima sociaux versés par la CAF	<i>2004</i>	<b>39 887</b>		<b>573 652</b>	<b>336 056</b>
dont effectif des Rmistés	<i>2004</i>	<b>3 457</b>		<b>49 265</b>	<b>214 390</b>
<b>Logements</b>					
Nombre de logements	<b>29 317</b>	<b>28 692</b>	<b>130 375</b>	<b>580 479</b>	<b>5 082 655</b>
Résidences principales	<b>26 710</b>	<b>25 094</b>	<b>114 916</b>	<b>524 387</b>	<b>4 510 369</b>
Taux de résidences principales	91,1	87,5	88,1	90,3	89,7
Logements vacants	<b>1 912</b>	<b>3 184</b>	<b>13 822</b>	<b>49 116</b>	<b>409 491</b>
Taux de logements vacants	6,5	11,1	10,6	8,5	8,1
logements appartenant à un organisme HLM		<b>11 336</b>			
log enquêtés du parc social (enquête triennale)	<i>2 003</i>	<b>9 804</b>		<b>168 610</b>	<b>913 943</b>
<b>Ancienneté des logements</b>					
Logements construits avant 1949	<b>12 544</b>	<b>10 756</b>	<b>38 704</b>	<b>153 357</b>	<b>1 815 345</b>
Taux de logements construits avant 1949	42,8	37,5	29,7	26,4	35,7
Logements construits après 1990		<b>1 041</b>	<b>7 324</b>	<b>45 032</b>	<b>455 388</b>
Taux de logements construits après 1990		3,6	5,6	7,8	9,0

\* Plaine Commune = Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villeteuse

Source : INSEE (recensement de la population), CAF, CNAVTS, UNEDIC, ANPE & DGI

	Aubervilliers	Aubervilliers	Plaine Commune*	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
	1990	1999	1999	1999	1999
<b>Taille des logements</b>					
Résidences principales de 1 ou 2 pièces	<b>3 550</b>	<b>2 844</b>	<b>37 870</b>	<b>43 567</b>	<b>1 452 972</b>
Taux de résidences principales de 1 ou 2 pièces	45,0	41,7	33,0	28,8	32,2
Résidences principales de 3 à 4 pièces	<b>8 762</b>	<b>8 560</b>	<b>65 957</b>	<b>171 256</b>	<b>2 180 024</b>
Taux de résidences principales de 3 à 4 pièces	49,5	52,0	57,4	57,2	48,3
Résidences principales de 5 pièces et plus	<b>1 473</b>	<b>1 600</b>	<b>11 089</b>	<b>73 466</b>	<b>877 373</b>
Taux de résidences principales de 5 pièces et plus	5,5	6,4	9,6	14,0	19,5
<b>Ménages</b>					
Ensemble des ménages	<b>26 710</b>	<b>25 094</b>	<b>114 916</b>	<b>524 387</b>	<b>4 510 369</b>
Ménages d'1 seule personne	<b>8 700</b>	<b>8 884</b>	<b>36 349</b>	<b>158 625</b>	<b>1 561 805</b>
Taux de ménages d'1 seule personne	32,6	35,4	31,6	30,2	34,6
Ménages de 2 ou 3 personnes	<b>12 197</b>	<b>10 529</b>	<b>48 211</b>	<b>230 902</b>	<b>1 966 203</b>
Taux de ménages de 2 ou 3 personnes	45,7	42,0	42,0	44,0	43,6
Ménages de 4 personnes	<b>3 406</b>	<b>3 113</b>	<b>15 487</b>	<b>75 622</b>	<b>612 167</b>
Taux de ménages de 4 personnes	12,8	12,4	13,5	14,4	13,6
Ménages de 5 personnes au moins	<b>2 407</b>	<b>2 568</b>	<b>14 869</b>	<b>59 238</b>	<b>370 194</b>
Taux de ménages de 5 personnes au moins	9,0	10,2	12,9	11,3	8,2
<b>Statut d'occupation</b>					
Propriétaires	<b>6 066</b>	<b>5 766</b>	<b>30 830</b>	<b>207 397</b>	<b>1 996 667</b>
Taux de propriétaires	22,7	23,0	26,8	39,6	44,3
Locataires en parc privé	<b>9 284</b>	<b>6 975</b>	<b>23 458</b>	<b>100 883</b>	<b>1 147 717</b>
Taux de locataires en parc privé	34,8	27,8	20,4	22,7	25,4
Locataires en HLM	<b>8 877</b>	<b>10 375</b>	<b>53 914</b>	<b>188 055</b>	<b>1 055 018</b>
Taux de locataires en HLM	33,2	41,3	46,9	35,9	23,4
Locataires en meublés et chambres d'hôtel	<b>1 156</b>	<b>867</b>	<b>2 988</b>	<b>10 116</b>	<b>101 718</b>
Taux de locataires en meublés et chambres d'hôtel	4,3	3,5	2,6	1,9	2,3
<b>Confort des résidences principales</b>					
Ménages sans confort sanitaire	<b>2 417</b>	<b>839</b>	<b>2 307</b>	<b>6 191</b>	<b>66 373</b>
Taux de ménages sans confort (ni baignoire ni douche, sans wc intérieurs)	9,0	3,3	2,0	1,2	1,5
<b>Nombre de ménages avec voiture</b>					
Ménage sans voiture	<b>12 524</b>	<b>12 062</b>	<b>48 716</b>	<b>175 017</b>	<b>1 390 596</b>
Taux de ménage sans voiture	46,9	48,1	42,2	33,4	30,8
Ménage avec 1 voiture	<b>12 423</b>	<b>11 211</b>	<b>54 872</b>	<b>269 250</b>	<b>2 191 898</b>
Taux de ménage avec 1 voiture	46,5	44,7	47,7	51,3	48,6
Ménage avec 2 voitures ou +	<b>1 763</b>	<b>1 821</b>	<b>11 328</b>	<b>80 120</b>	<b>927 875</b>
Taux de ménage avec 2 voitures ou +	6,6	7,3	9,9	15,3	20,6
<b>Nombre moyen de</b>					
personnes par ménage	2,45	2,44	2,62	2,59	2,38
personnes par pièce	0,9	0,8		0,8	0,7
pièces par logement occupé	2,7	2,8		3,17	3,29

\* Plaine Commune = Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains, Villetaneuse

Source : INSEE (recensement de la population), CAF, CNAVTS, UNEDIC, ANPE & DGI

## Les publications de l'Observatoire de la Société locale

Les publications de l'Observatoire sont classées par thème d'études, puis par date de publication :

### Publications régulières :

- ❖ Aubervilliers à la page n° 1 (Observatoire de la Société locale - Septembre 1997),  
thèmes : emploi, les étrangers, les jeunes, la délinquance...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 2 (Observatoire de la Société locale - Avril 1998),  
thèmes : "Spécial Démarche Quartier," contexte local, revenus imposables ...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 3 (Observatoire de la Société locale - Novembre 1998).  
thèmes : exclusion, la restauration scolaire...
- ❖ Aubervilliers à la page n° 4 (Observatoire de la Société locale - Mai 1999).  
thème : la sécurité
- ❖ Aubervilliers à la page n° 5 (Observatoire de la Société locale - Décembre 1999).  
thème : activité économique.
- ❖ Aubervilliers à la page n° 6 (Observatoire de la Société locale - Juin 2000).  
thème : développement durable.
- ❖ Aubervilliers à la page n° 7 (Observatoire de la Société locale - Décembre 2000).  
thèmes : les cultures et l'égalité
- ❖ Aubervilliers à la page n° 8 (Observatoire de la Société Locale - Mai 2001).  
thème : évolution du contexte local : Recensement, fiscalité et emploi
- ❖ Aubervilliers à la page n° 9 (Observatoire de la Société locale - Février 2002).  
thèmes : logement, habitat, mobilité et stabilité résidentielles
- ❖ Aubervilliers à la page n° 10 (Observatoire de la Société Locale - Septembre 2002).  
thème : les jeunes adultes, les personnes âgées à aubervilliers
- ❖ Aubervilliers à la page n° 11 (Observatoire de la Société locale - Juin 2003).  
thèmes : évolution du contexte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n°12 (Observatoire de la Société locale - Février 2004).  
thèmes : la scolarisation, la vacance des logements, le saturnisme
- ❖ Aubervilliers à la page n°13 (Observatoire de la Société locale - Décembre 2004)  
Thèmes : Evolution du contecte local : des difficultés & des perspectives
- ❖ Aubervilliers à la page n°14 (Observatoire de la Société locale - Janvier 2005)  
Thèmes : Monographies des 8 quartiers

### Publications en lien avec l'intercommunalité :

- ❖ Recensement de la population, 1<sup>ère</sup> grandes tendances : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Villetaneuse dans leur environnement (Mars 2002)
  - Tome 1 : Démographie
  - Tome 2 : Logement-Habitat
  - Tome 3 : Activité
- ❖ Tableaux et Graphiques : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, Ile de Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse dans leur environnement. (avril 2005)



## **Répertoires :**

- ❖ Guide des séniors (Mai 2003)
- ❖ Répertoire des cours de français, d'alphabétisation proposés à Aubervilliers (septembre 2005)

## **Etudes et diagnostics locaux :**

- ❖ Approche de la mobilité résidentielle à partir des premières données du recensement de la population à Aubervilliers de 1990 (Août 1991),
- ❖ Aubervilliers à travers les chiffres (Janvier 1992),
- ❖ Aubervilliers par quartier (Novembre 1992),
- ❖ Aubervilliers en Seine Saint-Denis (Septembre 1993),
- ❖ La Plaine à travers les premières données du recensement 1990 (Février 1994),
- ❖ Regards sur les jeunes à Aubervilliers (Février 1994),
- ❖ Présences portugaises à Aubervilliers (Avril 1994),
- ❖ Les familles monoparentales à Aubervilliers (Avril 1995),
- ❖ Profils des locataires subsahariens des logements gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers (F. EZEMBE cabinet Afrique Conseil et Observatoire de la Société locale, Novembre 1996, diffusion interne),
- ❖ La restauration scolaire dans les écoles élémentaires d'Aubervilliers - réalités et perspectives (ETSUP - Ecole Supérieure de Travail Social, Janvier 1998, diffusion interne),
- ❖ Evolution des prestations familiales de 1987 à 1997 (Novembre 1998),
- ❖ Contribution à la charte intercommunale du développement des 10 villes du nord parisien (Mai 1999),
- ❖ Contribution à la Communauté de communes, à la charte intercommunale du développement des 10 villes du nord parisien (Février 2000),
- ❖ La population étrangère à Aubervilliers (Septembre 2001),
- ❖ Le recensement par quartiers à Aubervilliers - Les chiffres des 12 quartiers (Février 2002),
- ❖ Enquête triennale à Aubervilliers (bailleurs sociaux) (Février 2002),
- ❖ L'offre de soins à domicile pour les personnes âgées (C. NAMONT, Avril 2002),
- ❖ Un CLLAJ à Aubervilliers ? (P. BAGASSIEN, Mai 2002),
- ❖ Analyse des besoins sociaux (Mai 2003, diffusion interne),
- ❖ Le recensement par quartier à Aubervilliers - les chiffres des 8 quartiers (Avril 2004),
- ❖ Le contexte local - approche historique et situation actuelle (Septembre 2004)

## **Etudes à partir de l'activité des services :**

- ❖ La restauration scolaire (S. MERIMANIS, Avril 1992, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Les usagers des services sociaux nouvellement arrivés à Aubervilliers (Février 1993, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Evolution de la population de 0 à 24 ans et besoins en équipement (ORGECO, Juillet 1993, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Atelier lecture - écriture (GREAS, Septembre 1993, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Les caractéristiques de la population et la fréquentation par les classes moyennes et supérieures des centres d'Aubervacances (C. BELLOIR, Mars 1994, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Aubervacances : diagnostic institution / public (Cabinet FARALDI, Mai 1995, diffusion interne),
- ❖ Les bibliothèques (C. DUPUY, Juin 1995, diffusion interne),
- ❖ La fréquentation du Service social sur le quartier Plaine à Aubervilliers (M. BERTHO, Juin 1995, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Le public de l'Office des retraités et des préretraités d'Aubervilliers (L. FIEVET, Juin 1996, diffusion interne),

- ❖ Etude sur les mouvements scolaires 1993/1996 (service de l'enseignement et Observatoire de la Société locale, Janvier 1997, diffusion interne, consultable à l'Observatoire),
- ❖ Le dispositif d'insertion du RMI : une approche locale (F. PEIGNEY, Juin 1997, diffusion interne),
- ❖ Synthèse de l'étude sur les mouvements scolaires de 1995/1996 et 1996/1997 (Janvier 1998),
- ❖ Les actes de délinquance (Juin 1998),
- ❖ A Aubervilliers, le RMI 10 ans après (Mai 1999),
- ❖ Evaluation d'actions retenues en fonction des axes prioritaires de la convention territoriale du contrat de ville d'Aubervilliers (M. KEKELE – Juin 2003),

## **Divers**

- ❖ Les droits des femmes (Juillet 2004),
- ❖ Visite guidée de la ville (Septembre 2004).

# Index thématique



Mode d'emploi de l'index :  
1er chiffre en gras : numéro de la revue  
2ème chiffre : page de l'article référencé

## Liste des mots-clés

CARTES - CONSULTATION DE LA POPULATION - DELINQUANCE - DEMOGRAPHIE -  
DONNEES STATISTIQUES- ECONOMIE/EMPLOI - ENFANCE - ENSEIGNEMENT -  
ENVIRONNEMENT - ETRANGERS - HABITAT/LOGEMENT - INSERTION - JEUNES -  
NOMENCLATUTRES - RESSOURCES-PRECARITE - REVENUS -SANTE -

### CARTES

- Ø Cartes des sectorisations des services (**2**, 81)
- Ø Carte du découpage des quartiers (**2**, 28)

### CONSULTATION DE LA POPULATION

- Ø Les personnes âgées (1998) (**4**,1)
- Ø Les nouveaux habitants (1999) (**4**,10)
- Ø La France, entre exigence de participation et pouvoir politique prégnant (**12**,22)

### DELINQUANCE

- Ø Analyse statistique de la Police Nationale à Aubervilliers ((**1**, 49) (**2**, 15) (**4**,35)
- Ø Diagnostic Local de Sécurité (**4**,14)
- Ø Mise en oeuvre du Contrat Local de Sécurité (**4**,33)
- Ø Les principaux axes de travail du Contrat Local de Sécurité (**4**,26)

### DEMOGRAPHIE

- Ø Le contexte local - démographie, activité, revenus et logement - (RGP 90) (**2**, 1) (**5**,1)
- Ø Mouvement des ménages à Aubervilliers (1997) (**3**, 41) - (1998) (**5**,27) - (1999) (**6**,31)
- Ø Quel lien entre la démographie et le développement durable ? un exemple belge (**6**,23)
- Ø Un tassement de la densité (**6**,37)
- Ø Démographie-Population (**8**,8)
- Ø Stabilité et Mobilité résidentielles (**9**,45)
- Ø La population qui diminue s'accroît maintenant (**11**,6).(13,6)

## **DONNEES STATISTIQUES**

- Ø Résultats des élections législatives (1997) (1, 55) (2,71)
- Ø Seine Saint-Denis en poche ( RGP 90) (1997) (1,65)
- Ø Fiches démographiques par quartiers (RGP 90) (1998) (2,29)
- Ø Chiffres clés (RGP 90) (1998) (3,37)
- Ø Aubervilliers, des spécificités, des difficultés (RGP 1990, CAF, Educ. nationale) (1998) (3,38)
- Ø Résultats des élections européennes (1999) (4, 67)
- Ø Fiche de présentation d'Aubervilliers (RGP 1999) (9,65)

## **ECONOMIE/EMPLOI**

- Ø Evolution des chômeurs inscrits à l'ANPE à Aubervilliers (1,1) (2,15) (4,56) (5,40) (6,17) (8,43) (9,65)
- Ø Evolution de la population active entre 1982 et 1990 en Seine Saint-Denis (1,5)
- Ø Emploi, chômage et temps partiel en Ile-de-France de mars 1995 à mars 1996 (1,17)
- Ø Caractéristiques des chômeurs à Aubervilliers (5,40) (8,43)
- Ø Mouvements des entreprises de 1995 à 1998 (5,30)
- Ø Effectifs salariés du secteur privé (5,34)
- Ø Lien entre insertion, développement économique et développement durable (6,11)
- Ø Activité et emploi (8,19)
- Ø La demande d'emploi sur « Plaine Commune » (8,53)
- Ø Insertion professionnelle et chômage des jeunes albertivillariens (10,21)
- Ø Un secteur économique en mutation et à redynamiser (11,12)
- Ø Le chômage, un dur constat (12,47).(13,17)

## **ENFANCE**

- Ø L'accueil des jeunes enfants (5,53)
- Ø L'accueil matinal en maternelle (12,3)

## **ENSEIGNEMENT**

- Ø Les parents d'élèves du primaire et les mouvements scolaires (1997) (1,45)
- Ø Synthèse de l'étude sur la restauration scolaire à Aubervilliers (1998) (3,1)
- Ø Le baccalauréat en Ile-de-France (1998) (5,48)
- Ø L'enseignement : relever le défi de la qualité (11,9).(13,9)
- Ø Les collégiens et les lycéens en 2002-2003 (12,9)
- Ø Répartition du nombre d'étudiants sur le territoire de Plaine Commune et en Ile- de -France (12,16)

## **ENVIRONNEMENT**

- Ø Reflets de la « Plaine-centre » à Saint-Denis (1997) (3,45)
- Ø Le développement durable : une action d'aujourd'hui pour l'avenir (6,1)
- Ø Les enjeux du développement durable selon l'Europe (6,9)

## **ETRANGERS**

- Ø Etrangers et immigrés (1997) (1,25)
- Ø Profil des locataires subsahariens des logements gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers (1996) (1,27)
- Ø Migrations - le temps de la retraite - (1994) (1,33)
- Ø Les enfants venus d'ailleurs -Afrique- -Asie- (2000) (7,4)
- Ø L'islam dans un espace laïque (2000) (7,34)
- Ø Taux de population étrangère (8,13)
- Ø Mobilité des ménages étrangers (9,57)
- Ø La diversification des nationalités (11,8).(13,8)

## **HABITAT/LOGEMENT**

- Ø Les bailleurs sociaux (2,42)
- Ø Le parc de logements (RGP 90) (2,7)
- Ø Les demandeurs de logements (1998) (2,8)
- Ø Logement, Habitat (9,5)
- Ø Stabilité et Mobilité résidentielles (9,45)
- Ø Exemple d'association de Copropriété (9,63)
- Ø Plaine Commune, Aubervilliers : quel peuplement (10,7)
- Ø Les jeunes adultes et l'accès au logement (10,22)
- Ø Occupation des logements sociaux (10,39)
- Ø L'amélioration d'un parc de logements de médiocre qualité (11, 30) (13,32)
- Ø Les logements vacants à Aubervilliers (12,26)

## **INSERTION**

- Ø Assimilation, insertion, intégration, adaptation (2000) (7,20)
- Ø Une nouvelle notion : les discriminations (2000) (7,25)
- Ø Agent public et laïcité (2000) (7,39)
- Ø Sur le principe d'égalité (2000) (7, 42)

## **JEUNES**

- Ø Trajectoires de vie et logiques d'insertion des jeunes (1,41)
- Ø Santé et violences perçues par les jeunes (1997) (4,40)
- Ø Les jeunes et leurs loisirs : des avis différents en fonction des acteurs (6,59)
- Ø Les jeunes adultes et l'accès au logement (10,22)

## **NOMENCLATURES**

- Ø Catégories demandeurs d'emploi (4,74)
- Ø Niveaux de formation (4,75)
- Ø Niveaux de français (4,76)
- Ø Catégories socioprofessionnelles (4,77)
- Ø Activité économique (4,78)

## **RESSOURCES-PRECARITE**


- Ø Recherche sur la notion d'exclusion (3,5)
- Ø « De la pauvreté intégrée aux exclusions, est-ce la fin du travail ? » (3,21)
- Ø Evolution du RMI (3,27)
- Ø Revenu imposable moyen par foyer fiscal (1,23) (2,6) (4,62) (7,59) (8,38)
- Ø Etude du quotient familial : l'importance des familles à faibles revenus (6,49)
- Ø Dynamique du territoire (taxe d'habitation) (8,29)
- Ø Les retraités du régime général (10,62)
- Ø Le recours aux aides financières (11,25) (13,27)
- Ø De bas revenus (11,19).(13,21)
- Ø Les retraités du Régime général (12,45)
- Ø Le Revenu Minimum d'Insertion, l'espoir d'un stabilité ? (13,23)

## **SANTE**

- Ø Etre psychologue communale en Ile-de-France (6,37)
- Ø L'offre de soins à domicile pour la population âgée (10,50)
- Ø Des difficultés d'accès aux soins (11,27)
- Ø Evaluation des résultats d'actions de prévention du saturnisme infantile (12,31)



*Réalisation : Observatoire de la Société locale  
66, rue Henri Barbusse. 93 300 Aubervilliers*

 : 01.48.39.51.50

*FAX : 01.48.39.52.52*

*E. Mail : [observatoire-local@mairie-aubervilliers.fr](mailto:observatoire-local@mairie-aubervilliers.fr)*